



Nivigne et Suran

Bulletin municipal N°3

Édition 2019

Edito

Troisième édition, depuis la création de la commune nouvelle, ce nouveau bulletin retrace toute l'activité de l'année 2018.

Dans cette publication, M. le maire, l'équipe municipale et les référents de chaque commission ont essayé de faire le point sur tous les événements, travaux réalisés ou en cours de réalisation, les animations, spectacles, activités qui ont rempli l'année qui s'achève. Vous trouverez également des informations sur notre école et notre CPINI.

Chaque responsable présente les différents temps forts de l'année 2018 ainsi que les dates de manifestations 2019 de son association.

Vous trouverez enfin, des informations sur les initiatives locales, les organismes actifs sur notre commune.

La commission communication essaie de vous transmettre, tout au long de l'année, le maximum d'informations par le biais des panneaux d'affichage, le site internet www.nivigne-et-suran.fr, la page facebook Commune de Nivigne et Suran et notre support papier, ce bulletin.

Notre but est de communiquer et vous donner le plus d'informations. Pour ce faire, votre participation peut être nécessaire : n'hésitez pas à prendre contact avec un membre de la commission.

**Nadine Pollet et les membres de la
commission communication**

Sommaire

p. 3	Le mot du maire
p. 4.....	Informations communales
p. 24.....	Dossier : la "Grande Guerre"
p. 34.....	Vie associative
p. 48.....	Initiatives locales
p. 52.....	Vie économique locale
p. 53.....	État civil 2018
p. 54.....	Infos pratiques
p. 55.....	Agenda 2018

Édité par la mairie de Nivigne et Suran, comité consultatif communication : Nadine Pollet, Sonia Dubois, Corinne Bernigaud, Bernard Prin, Michel Rude, Jean-Marc Braemer, Sandrine Lecorney.

Parution : décembre 2018

Achevé d'imprimer en France

par Ain'Prim Offset 01960 Péronnas

Imprimerie écoresponsable

Création et mise en page :

PopcOrn // Design graphique

Nivigne et Suran

06 63 90 45 48

popcorn01@orange.fr

Le mot du maire



Ce bulletin clôt une année 2018 à nouveau riche en événements, travaux et évolutions diverses :

L'éco-quartier du Moulin a accueilli ses premiers habitants ce printemps après de longues années de réflexion, d'études et de travaux. En partenariat avec l'ADMR des 2 Vallées nous accueillerons aussi au cœur de ce nouveau quartier des personnes âgées non dépendantes dans des logements adaptés. Les espaces publics sont de qualité et la commune a investi dans une salle de quartier et une Halle à disposition des habitants et des associations.

Dans le même temps, SEMCODA achève cinq logements locatifs au cœur du Bourg de Chavannes (Maison Lili et l'ancienne salle des Remparts). Nous sommes toujours à la recherche d'un porteur de projet pour l'espace commercial situé au rez-de-chaussée de la maison Lili. Je profite de cet éditorial pour souhaiter la bienvenue aux familles qui ont posé leur valise sur notre territoire. Nous espérons qu'elles trouveront notre nouvelle commune aussi accueillante et épanouissante qu'elles l'espèrent.

- Les travaux de rénovation de notre salle polyvalente avancent avec une

livraison promise pour cette fin d'année. Les aléas liés à ce type de chantier imposent néanmoins beaucoup de prudence quant à la date précise pour l'autorisation d'ouverture...

Ces projets structurants contribuent à renforcer le dynamisme de notre commune, c'est en tous cas l'ambition de la municipalité pour conforter notre école, notre médiathèque, nos associations, nos commerces, nos artisans...

D'autres chantiers sont en commande ou en phase de réalisation. Citons notamment la rénovation des toitures des bâtiments communaux de Germagnat ainsi que la réparation du mur de soutènement de l'Eglise, de la réparation du pont de Lasserra (CA3B), de la réfection du cheminement le long de la RD42 pour rejoindre le lotissement sur les Prés au nord de Chavannes ou encore la création d'une réserve incendie à Corcelles.

Avec l'achèvement de ces travaux, le plan d'investissement des deux communes historiques sera réalisé en totalité tout en maîtrisant notre fiscalité et notre dette.

En 2018, nos espaces publics ont été entretenus sans utilisation de produits phytosanitaires (sauf pour nos cimetières) avec plus au moins de réussite et avec l'aide de la sécheresse. Dès 2019, l'interdiction d'utilisation de produits phyto classiques s'imposera à tous les particuliers.

Au 1er janvier 2019, une autre évolution importante concerne notre commune avec la prise en charge par notre communauté d'agglomération de la compétence assainissement eau potable et gestion de eaux pluviales. Nos budgets annexes, assainissement et eau potable, sont donc transférés ainsi que tous les équipements dédiés (stations d'épuration, postes de relevage, canalisation, réservoirs...). Une convention entre la commune et l'agglomération réglera la mise à disposition de

notre agent technique pour la maintenance de ce service.

En concertation avec les parents et l'équipe enseignante, le conseil municipal a voté le retour à la semaine scolaire à 4 jours pour la rentrée 2018/2019. Le conseil municipal a fait le choix de maintenir les TAP sans l'aide de l'Etat.

Notre tissu associatif est très dense et très diversifié. Je voudrais remercier tous les bénévoles qui s'engagent et créent du lien social :

- l'équipe formidable de notre médiathèque qui, à l'échelle de notre petite commune rurale, propose une offre culturelle très appréciée ;
- les bénévoles de notre commission sociale qui se chargent de la prise en compte des personnes en difficulté et qui apportent chaleur et convivialité à nos anciens notamment à l'occasion du repas de fin d'année ;
- les personnes bénévoles du fleurissement qui contribuent beaucoup à embellir nos villages et à améliorer notre cadre de vie ;
- nos sapeurs-pompiers qui veillent et rassurent nos citoyens ;
- enfin, tous les bénévoles qui avec passion font vivre nos comités d'animation, nos associations culturelles, sociales, périscolaires ou sportives ou qui participent aux travaux de nos commissions communales.

C'est cette synergie entre l'action municipale et l'implication de chacun qui fait la qualité de vie de notre commune.

Nous souhaitons vivement que ce dynamisme se maintienne et s'amplifie.

Au-delà de ce vœu collectif, je souhaite à chacun d'entre vous santé, bonheur, prospérité et d'agréables fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2019 !

Bernard Prin
Maire de Nivigne et Suran

Assainissement

Cette année, pas de travaux de grande ampleur mais de nombreux raccordements au réseau.

Ainsi ont été raccordés : le lotissement du « Pré du Moulin » pour une capacité de 70 personnes, la « Maison Lili » (trois appartements plus un commerce), la salle des fêtes et quelques particuliers.

Afin de finir la partie sud du village de Chavannes, trois secteurs vont être mis en séparatif début 2019 : la rue de Franche-Comté (du carrefour rue du Moulin à la rue de la Halle), la rue du Revermont (de l'ébénisterie au chemin du Clapay) et la rue des Orchidées jusqu'à l'ancienne station.

Ces interventions ont pour but d'améliorer l'efficacité de la station d'épuration en limitant l'apport d'eau pluviale parasite.

Dans les hameaux, plusieurs dispositifs d'assainissement autonome ont été installés, limitant ainsi la pollution ménagère en dehors des stations d'épuration collective.

L'étude de la troisième tranche a été lancée. Elle concerne les rues du Chapitre, des Murailles et du Petit Suran. La RD42 côté nord du village fera aussi partie de ce programme.

Le fait marquant du début de l'année 2019, c'est le transfert au 1^{er} janvier des compétences assainissement et eau pluviale à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse. Le budget assainissement, l'ensemble du réseau, les stations de Chavannes et de Chavuisiat le Grand ne seront plus gérés par la commune de Nivigne et Suran. Néanmoins, notre agent municipal continuera l'entretien des différents dispositifs d'assainissement, soit plus de 230 heures par an.

Olivier Bernard-Philibert



Eau potable

Cette année, la source de la Sablière à La Chanaz n'a pas résisté à la sécheresse, et son débit insuffisant dès fin août a nécessité le recours aux camions citernes pour transporter l'eau potable de Simandre à Germagnat.

Ces opérations délicates ont été réalisées à plusieurs reprises (pratiquement 120 à 150 m³ tous les 10 jours) sous la surveillance d'Alain Binard, Jean-Paul Rochon et Olivier Bernard-Philibert. Le prix de l'eau transportée dans ces conditions revient à plus de 10€/m³.

La prise en charge de la compétence eau potable par la CA3B (communauté d'agglomération du Bassin de Bourg en Bresse) sera

effective dès le 1^{er} janvier 2019.

Ce transfert de compétence entraîne la fusion de 4 syndicats des eaux (Ain Suran Revermont, St Amour Coligny, Bresse Revermont, Moyenne Reyssouze) pour créer le nouveau grand syndicat, Bresse-Suran-Revermont.

C'est bien cette nouvelle structure qui engagera les travaux permettant de substituer à la source de la Sablière, l'eau de la nappe phréatique de Conflans.

En principe, la liaison serait réalisée depuis Cuvergnat pour rejoindre La Chanaz. A suivre...

C'est déjà le syndicat Ain Suran Revermont qui a réalisé les travaux d'alimentation en eau potable vers

l'entreprise Léobal à Lasserra début septembre ainsi que le piquage pour la future réserve d'incendie de Corcelles et de l'alimentation du garage Reydellet à Chavannes, impasse du Mûrier.

La conduite d'eau alimentant Chavannes depuis Marcou sera remplacée. C'est un très gros chantier qui a démarré à l'automne.

Enfin, le syndicat des eaux devrait répondre favorablement à notre demande pour terminer le remplacement des conduites du bourg de Chavannes (rue des Murailles, rue du Chapitre et rue du Petit Suran).

Bernard Prin

Centre de Première Intervention Non Intégré (CPINI)

Le CPINI de Nivigne et Suran, fort de ses 11 soldats du feu volontaires bénévoles, a réalisé à ce jour 34 interventions sur le territoire communal dont 2 auront une issue tragique.

Sur ces 34 interventions, 25 font partie du secours à personne (dont 3 accidents de la voie publique), 4 des feux d'habitation, 1 feu de voiture et 4 pour la destruction de nids de frelons. Au cours de l'année, nous effectuons une manœuvre par mois sur différents thèmes (secours à personnes, feux, lot de sauvetage), ainsi qu'une journée de recyclage au CIS de Corveissiat afin d'enrichir et peaufiner nos gestes; une journée de relevé de pressions des poteaux incendie, ainsi que le nettoyage des différents points d'eau (poches, réservoirs, accès au Suran).

Au cours de cette année 2018, nous avons enregistré l'engagement de notre 3^e sortant des JSP en la personne de Victor GINEL, ce qui prouve bien leur volonté d'intégrer la grande famille des sapeurs pompiers à l'issue de leur formation. Le CPINI est un compromis entre jeunesse et expérience avec des personnes fraîchement rentrées et des pompiers ayant bon nombre d'années de service derrière eux.

À cette occasion, lors de notre Sainte Barbe 2017, en présence d'élus et de nos familles, j'ai promu au grade de caporal Jérémy BLUTEAU et Stéphane CHARRETON que je remercie chaleureusement pour leur implication au sein de la compagnie.

Un autre pompier fut aussi mis à l'honneur pour ses 10 années de service : Michel CHALON. Il a été mis une

deuxième fois à l'honneur lors de la cérémonie du 14 juillet pour sa médaille des 20 ans de service.

De nombreux projets pour 2019 sont déjà à l'étude :

- la recherche active d'un nouveau véhicule, le nôtre étant sur sa fin de carrière ;
- la mise en place de notre nouveau système d'alerte, qui devrait prendre effet au plus tard le 1er janvier 2020. À ce propos, nous avons (avec M. le Maire) rencontré les responsables du SDIS01 pour savoir si nos locaux étaient compatibles avec les nouvelles installations. À priori oui, donc affaire à suivre! Ce nouveau dispositif permettra aux pompiers du CPI, en fonction de leurs compétences et de leur disponibilité, d'intervenir en complément sur des engins du Corps départemental, dans la mesure où Mr le Maire aura donné son accord.

Cette année 2019 sera marquée par l'arrêt de notre part de la destruction de nids de guêpes et frelons, hormis les cas d'urgence où nous serions déclenchés par le CODIS01 (comme toute autre intervention). Cela s'explique par le fait que nous rentrons en concurrence avec des entreprises privées spécialisées dans ce domaine.

Enfin, je voudrais terminer en remerciant les familles des sapeurs pompiers pour leur compréhension lors des nombreuses absences ainsi que le conseil municipal pour son écoute, sa réactivité vis-à-vis de nos besoins matériels, ou d'habillement...

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour 2019.

Adjudant-Chef David Bonnier
Chef de Corps



Bois et affouage

Cette année, l'affouage s'installe pour la deuxième fois dans le Bois du Clapay et au Bois Bannas à Toulangeon.

Au Bois du Clapay, le mode d'exploitation "jardinage" s'est avéré un peu plus complexe que prévu à mettre en œuvre. Néanmoins, après un an d'expérience, l'essai est concluant et bien adapté à ce type de parcelle.

Après le cloisonnement de la parcelle et le marquage des arbres à abattre par les agents de l'ONF, les garants de coupes et quelques membres de la commission ont réalisé le marquage des parcelles

pour que chaque affouagiste trouve son compte.

Pour la saison 2018/2019, les modalités de l'affouage restent inchangées (le règlement, les tarifs...). Parallèlement, d'autres interventions ont été réalisées sur la commune, le plus souvent pour des raisons de sécurité :

- abattage d'un peuplier mort au camping,
- démontage de quatre peupliers à l'entrée du hameau de Germagnat,
- élagage et mise en sécurité des chênes dans la zone verte du lotissement du Clapay
- un noyer à Dhuys.

Ces interventions se font sur le domaine public, sur des arbres malades et dangereux pour la population. Vu le coup financier, les actions sur des arbres sains ne peuvent être prises en compte qu'au cas par cas.

Une proposition d'achat de gros acacias dans le bois du Cuert par M. Rochet, artisan à Aromas, a été retenue ainsi que la vente, par l'intermédiaire de l'ONF, d'épicéas à la société Bonnet de Drom.

Olivier Bernard-Philibert

Eclairage public

En 2018, Nivigne et Suran dispose de 215 points lumineux composés de lampes à sodium haute précision (HSP).

Il faut désormais rajouter une dizaine de points lumineux à LED installés dans le quartier du Moulin.

La puissance totale de notre éclairage public dépasse 18 000 watts. La longueur de notre réseau d'éclairage public est de 8754 mètres avec 18 armoires de commande.

La commune historique de Chavannes avait décidé d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit (de minuit à 5H30). La volonté de la municipalité était d'initier des actions en faveur de la maîtrise d'énergie. Une extinction d'environ six heures permet de diviser par deux la quantité d'énergie nécessaire à l'éclairage.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité,



cette action contribue également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre la pollution lumineuse. L'éclairage public a donc un impact sur la biodiversité et peut perturber des écosystèmes. En outre, il

influence également le cycle de sommeil chez l'homme.

Notre retour d'expérience montre qu'aux heures d'extinction, l'éclairage public ne constitue ni une nécessité, ni un facteur particulier de sécurité.

Dans un souci d'harmonisation, le Conseil Municipal a délibéré pour étendre l'extinction sur l'ensemble de son territoire et notamment sur la commune historique de Germagnat et sur une plage horaire identique.

Six postes de commande seront équipés d'horloges astronomiques, 48 points lumineux sont concernés et l'extinction de minuit à 5H30 sera dès lors effective à Germagnat, Lasserra, La Chanaz et Toulangeon probablement en début d'année 2019.

Bernard Prin

Commission Fontaines

Cette sous-commission a vu le jour courant de l'été 2017. Ouverte à tous, elle s'est réunie pour la première fois en septembre 2017 à Germagnat. Depuis 2 ou 3 ans, les fontaines de Germagnat et de ses hameaux sont à la peine ; outre la pénurie d'eau évidente, il nous a paru important qu'un travail soit fait (état des lieux du réseau, échanges autour du sujet) pour faire en sorte de les préserver.

Cinq réunions ont eu lieu. Un passage de caméra par la société Serv'eau le 5 mai 2018 a permis de visionner l'intérieur du captage ; la progression de la caméra a été gênée rapidement par des monticules de glaise. Après une réunion en juillet 2018 et une première tentative d'accéder au canal par une grille existante, nous avons décidé de programmer une nouvelle journée, de scier une pierre existante en bordure de route afin d'y placer « un trappon » qui permettrait

de descendre dans le canal et de s'approcher au plus près de la bifurcation de celui-ci sous la route afin de voir son cheminement. Lors d'une précédente intervention, nous avons nettoyé également le réservoir devant l'église de Germagnat.

Cette intervention a eu lieu le samedi 6 octobre 2018 : équipés d'une scie de sol, d'un marteau piqueur, de seaux, de truelles..., nous avons scié la route et avons pu descendre dans le canal et retirer de la glaise à l'aide de seaux, nous avons pu accéder à la bifurcation du canal et constater que celui-ci s'arrêtait à 2.50 m environ. L'eau était stockée derrière un mur de glaise. Au fur et à mesure du nettoyage de la cavité, l'eau a ressurgi, mais le volume n'est pas suffisant (faute de pluie) pour alimenter l'ensemble des fontaines.

Corinne Bernigaud



Inauguration de l'éco-quartier du "Pré du Moulin"

Durée totale des travaux = 21 mois pour une livraison effective au 2 avril 2018

Coût Total de l'opération = 2,215 millions d'euros

Pour la commune : Coût de la salle de quartier = 159 094€ dont 31 690 de foncier
Coût de la Halle = 46 168€ dont 6 912€ de foncier
Subvention du conseil départemental pour la salle et la Halle = 22 314€
Prise en charge du coût du foncier Haissor = 52 004€



Notre projet d'éco-quartier a été initié dès le début de la précédente mandature par une nouvelle équipe qui souhaitait une plus grande maîtrise de la démographie de notre commune, celle-ci ayant considérablement augmenté pendant la décennie précédente (de 500 habitants en 1995 à 650 habitants en 2008). Il était nécessaire d'adapter les services (construction de l'école par exemple), et un nouveau lotissement porté par l'agence Capelli se profilait.

Dès lors, une commission communale composée d'élus et d'habitants du village est constituée et sera très active.

Plusieurs leviers sont déclenchés :

1 - **Réviser** notre PLU en même temps que la mise en conformité avec le SCOT (schéma de

cohérence et d'organisation territoriale) qui, pour des communes rurales de notre taille, limite l'augmentation de population à 1% par an, ce qui implique une réduction drastique de nos surfaces constructibles (de 6 ha à 2 ha).

2 - **Obtenir** la maîtrise foncière afin de réaliser une opération qualitative. A ce niveau, l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de l'Ain (EPF) a été déterminante pour permettre l'acquisition de cette parcelle de 15000 m², soit 1,5 ha sur les 2 ha disponibles sur notre commune.

Le portage foncier sur quatre années laisse le temps à la commune de définir et réaliser son projet.

- **Un nouveau quartier** (et surtout pas un nouveau lotissement) en

essayant de retrouver l'ambiance de nos villages avec une vie sociale qui permet de bien vivre ensemble, et avec des espaces publics de qualité (placette, halle, salle de quartier, jardins partagés).

- **Avec de la mixité sociale** : 7 appartements et 3 pavillons en locatif, 10 lots libres qui sont mis en vente, 6 logements adaptés et sécurisés à destination des personnes âgées dans le cadre du dispositif HAISSOR (habitat intégré service solidaire regroupé).

- **En prenant en compte la thématique environnementale** (économie d'énergie, gestion des eaux pluviales, mobilité et maillage avec le village, préservation des valeurs paysagères et architecturales...).

Après de nombreuses visites de sites, de réflexion avec l'appui du CAUE (Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement), la commission a proposé au conseil



municipal, qui en a accepté le principe, la construction d'un éco-quartier.

Une approche environnementale de l'urbanisme a été conduite par le cabinet Mosaïque Environnement et Urbasite et permise grâce au co-financement de l'ADEME et de la Région. Nous avons pris le temps de réfléchir et de prendre des avis extérieurs compétents, afin de réussir l'intégration de notre projet dans un village à la fois historique et situé dans une vallée particulièrement belle et préservée.

Nous sommes en 2012 et nous sollicitons Bourg-Habitat pour réaliser cette opération. Notre partenariat, en parfaite confiance, a permis l'émergence et la réalisation de ce projet. Nous avons surmonté ensemble de nombreux défis et difficultés pour un résultat très satisfaisant.

Un des composants essentiels de cette opération réside dans la construction de logements adaptés pour des personnes âgées en perte d'autonomie modérée au cœur du nouveau quartier, à proximité des commerces et des services.

A mi-chemin entre maison de retraite et un foyer, le projet



HAISSOR permet de proposer aux séniors en perte d'autonomie des logements adaptés à leurs besoins.

Des espaces communs permettent à chacun de partager des moments avec les autres résidents. Ainsi, les habitants conservent leur indépendance tout en entretenant des liens sociaux.

En partenariat avec Bourg-Habitat, nous avons sollicité l'ADMR des Deux Vallées, association d'aide à domicile très active sur le secteur, qui a accepté avec enthousiasme de prendre en charge le volet gérontologique de cette expérimentation HAISSOR avec 6 logements (1 T1 et 5 T2) et un espace commun équipé.

L'ADMR veille à la cohésion entre chaque habitant des logements HAISSOR.

Au sein de la structure, l'ADMR propose des activités et assure un temps de présence hebdomadaire pour apporter des conseils et une assistance pour les problèmes de la vie quotidienne.

La maison du Moulin permettra de bien vieillir au village, d'éviter le sentiment d'isolement que les personnes âgées peuvent parfois ressentir.

Aux nouveaux habitants de s'approprier ce nouveau quartier et de le faire Vivre Ensemble.

Bernard Prin



Déchets verts

Deux bennes de déchets verts ont été évacuées par les Etablissements Berrod ce printemps et chargées par nos soins. Rappelons que le site des dépôts végétaux est exclusivement réservé aux services communaux. Ce site situé près des PAV (Points d'Apport Volontaire) a donc été clos. Les particuliers sont invités à déposer leurs déchets verts en déchetterie.

Par délibération municipale, depuis le 1^{er} août 2018, la décharge de déchets inertes, arrivant à saturation, est réservée exclusivement à la commune.



Déclaration annuelle de ruches : du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).



Orchidées cherchent troupeaux !

Depuis de nombreuses années, la commune se bat pour limiter l'enfrichement, les risques d'incendie, l'enfermement du paysage et pour sauvegarder les pelouses sèches à orchidées de Toulangeon.

Le morcellement du foncier et la pente accentuée des terrains de ce secteur complexifiant la tâche, l'idée de la création d'une association foncière pastorale est progressivement apparue comme un bon outil en faveur de la reconquête pastorale et de la préservation de cette biodiversité remarquable.

Courant juin 2017, avec l'appui de Natura 2000 et de son animatrice Alicia TEYSSIER, la mairie organisait une réunion à l'attention des propriétaires pour les sensibiliser à la valeur de leurs terrains, et leur présentait l'opération envisagée.

Forte de l'intérêt porté par les propriétaires présents pour un tel projet, la mairie sollicitait, au printemps 2018, la Chambre d'Agriculture et la SEMA (Société d'Économie Montagnarde de l'Ain) pour l'assister dans la procédure de création de cette Association Foncière Pastorale.

Une AFP, c'est quoi ?

C'est une association (dite loi 1901) qui regroupe, au sein d'un périmètre défini, les propriétaires de terrain à vocation pastorale, agricole ou forestière.

Elle est un interlocuteur unique et privilégié, qui permet de maîtriser le foncier public ou privé (sans porter atteinte au droit de propriété) pour le mettre à la mise à disposition des agriculteurs par le biais, par exemple, d'une convention



pluriannuelle de pâturage ou de baux ruraux.

On distingue deux formes d'AFP : l'association simple et l'association autorisée. C'est cette seconde forme que la mairie souhaite privilégier.

Une AFP autorisée, comment ça se construit ?

La constitution d'une AFP autorisée est un processus long et complexe et qui nécessite, pour en garantir la réussite, d'avancer par étapes.

- 1) d'abord, s'assurer de la faisabilité d'une telle opération (recensement précis du parcellaire et des propriétaires, recueil de leur accord, proposition de statut de l'association, recherche des meilleures solutions de valorisation des terrains),
- 2) puis, la création de l'association avec dépôt du dossier de demande de création auprès du Préfet, organisation d'une enquête publique, consultation des propriétaires pour aboutir à l'arrêté préfectoral de création.

Une AFP, c'est de la solidarité entre une collectivité et des propriétaires pour :

- assurer la sauvegarde de secteurs identifiés comme remarquables par leur richesse floristique et faunistique,
- mettre à disposition des agriculteurs des espaces pastoraux reconquis, ce qui, en ces périodes de changement climatique, revêt un éclairage particulier.

Au regard de la spécificité du projet, il faudra encore de longs mois pour mener à bien ce dossier. L'objectif de la commune est d'aboutir à la création de l'association, par arrêté préfectoral, fin 2019. En attendant, elle poursuit sa quête de troupeaux pour le salut des orchidées.

Françoise Ravichon

Un projet de participation citoyenne

Le Major Joigneaux, commandant de la COB (Communauté de Brigades) de Ceyzériat, est venu présenter cette démarche au conseil municipal qui en a accepté le principe par délibération.

En septembre, une réunion publique a été organisée par la mairie pour présenter ce dispositif à la population. Il s'agit de mettre en place un partenariat entre le préfet, la mairie et la gendarmerie qui s'appuie sur un réseau de référents volontaires habitant la commune.

L'objectif est d'améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance, de développer un

réseau de solidarité entre voisins, de sensibiliser les habitants aux menaces extérieures.

Tous les citoyens peuvent devenir référents, ils doivent être volontaires et auront un contact privilégié avec les services de la gendarmerie. **Il ne s'agit pas de faire de la délation ou de régler ses problèmes personnels.**

Les référents ne se substituent pas non plus aux gendarmes et ne prennent aucun risque.

La gendarmerie, en concertation avec le maire, peut être amenée à soustraire cette référence.

A l'issue de la réunion publique, 14

personnes se sont portées candidates au poste de référent. Les hameaux concernés par ces candidatures sont : le Bois du Clapay, Chavuisiat le Petit, Corcelles, Lasserra, La Chanaz, Germagnat et le bourg de Chavannes. Si vous souhaitez poser votre candidature, adressez-vous au secrétariat de mairie ou par mail à mairie@nivigne-et-suran.fr

Une convention sera mise en place dès le 1^{er} trimestre 2019.

Bernard Prin

Voirie communale

Une seconde tranche de réfection des voiries du bourg de Chavannes a été réalisée cette fin d'été. Le montant des travaux à charge de la CA3B s'élève à environ 74 407€ TTC.

Ces travaux concernent la rue du Maquis, la rue du Pont Levis et la place de l'église.

Les travaux de consolidation du pont de Lasserra (CA3B) ont commencé dès le début octobre. Le montant des travaux s'élève à environ 120 000€ TTC.

Les effets de la sécheresse sur nos voiries soulèvent quelques inquiétudes, les revêtements souffrant des déformations du sol et se « faïencent ».

L'intervention du balayage des rues des hameaux a eu lieu le mardi 5 juin. Cette opération sera renouvelée car très appréciée et efficace.

Elle a été réalisée par l'entreprise SOTRAPP pour un coût de 118€ / heure (+75€ / heure du transport).

Ce printemps, notre agent technique a procédé au renouvellement des peintures de signalisation au sol (passages protégés...).



Commission périscolaire

Malgré le passage de la semaine scolaire à 4 jours, le conseil municipal a décidé de maintenir les Temps d'Activités Périscolaires. Le changement de rythme fait que la commune ne bénéficie plus de l'aide de l'Etat pour mettre en place ces ateliers ; pourtant, il nous semblait important de pouvoir continuer à proposer aux enfants de l'école la découverte de nouvelles activités.

Ainsi, une quarantaine d'enfants bénéficie cette année encore de deux ateliers chacun :

- une activité couture proposée par Marie Rivière pour la première année sur la commune,
- un projet dinosaure-préhistoire puis un projet astronomie par les animateurs de Arsynoes Europe Médiation Culturelle,
- un atelier arts plastiques animé par Danièle Garnier,
- découverte de nouveaux jeux avec Violaine Vieux,
- une initiation à l'aïkido par Frantz Gacogne.

Ce changement de rythme scolaire a engendré une modification des horaires de notre garderie périscolaire qui est désormais **ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30.**



Nous remercions une fois encore tout le personnel communal en charge du périscolaire pour leur engagement et leur efficacité qui nous permettent d'offrir aux enfants de l'école et à leurs parents un service de qualité.

Pour toutes questions sur le service périscolaire (cantine, garderie, TAP), n'hésitez pas à contacter Dominique Yvonnet au 06 75 82 83 75.

**Céline Helleringer ,
Virginie Meuzy**

École

Une année riche... vue par les élèves de CM2

L'année dernière, nous avons vu des spectacles.

Il y a "Moun", un spectacle fait avec des ombres. C'est l'histoire d'un couple qui a eu un enfant pendant la guerre. Les parents décident d'abandonner leur enfant... Ils le mettent dans une petite boîte en bambou qu'ils déposent sur l'océan. Le deuxième spectacle était "l'Effet Escargot". C'était un spectacle de cirque amusant. Il était aussi très effrayant à cause des acrobaties.

Martin, Alann, Cléos



La classe découverte

Nous sommes partis 3 jours dans le Vercors au mois de mai. Nous sommes arrivés à 12h30 à Saint Martin en Vercors. L'après-midi nous avons fait de la pêche au pinceau, nous avons attrapé des petites bêtes d'eau. Le lendemain, nous avons appris à faire du feu : nous avons utilisé de l'amadou, un bout de bois, un galet et une corde. Puis nous avons fait de la spéléologie. Nous étions habillés en combi-



naison et nous portions un casque qui avait une lumière.

Le dernier jour, nous avons fait 10 km à pied dans la montagne. Nous avons mis 6 heures.

Pendant ces trois jours, la nourriture était bonne, et bio.

Nous étions contents de notre séjour !

Lukas, Jeanne, Arthur et Ninon

Sortie à Lyon

A la fin de l'année, nous sommes allés passer une journée à Lyon. Nous avons pris le car puis nous sommes arrivés au musée des Confluences. Nous sommes allés dans une salle où des animateurs nous ont expliqué ce que nous allions faire. Après, dans une autre salle, nous avons vu nos ancêtres, les hommes préhistoriques. Dans la salle des dinosaures et des fossiles, une animatrice nous a expliqué ce que l'on voyait. Ensuite, nous avons vu de vieux téléphones. Dans la dernière salle, nous avons vu un astéroïde en métal.

Puis nous avons longé le Rhône pour aller manger derrière le musée, à la confluence du Rhône et de la Saône.

Axel, Candice, Léa et Anouk



Projet Batucada

Cette année, avec Aline et Didier, les intervenants en musique, nous apprenons à faire des rythmes et des percussions avec les mains, les pieds et des instruments.

Nous préparons cela pour apprendre à jouer de la Batucada. Nous accompagnerons le carnaval de l'école le 29 mars 2019. Nous rencontrons aussi, lors d'une journée de mai, les classes de Drom, Simandre et Corveissiat qui travaillent sur le même projet que nous.

Emie et Apolline

Au mois d'octobre, nous avons fait une sortie en forêt. Nous avons fait une activité de recherche sur les feuilles des arbres, puis une activité pour reconnaître les oiseaux. Nous avons dégusté des produits issus de la forêt.

Ardian et Yassin

Au mois d'octobre, nous sommes allés au festival du film d'animation pour voir "Capitaine Morten et la Reine des Araignées".

C'est l'histoire d'un papa qui laisse son enfant chez une dame qui tient un restaurant. Cette dame a une fille qu'elle fait danser pour qu'elle soit danseuse comme elle quand elle était petite. A un moment, Morten, le petit garçon, voudrait être marin comme son papa, donc il construit un bateau avec une chaussure et une lettre de l'enseigne du restaurant. Après, il ramasse une chenille, deux guêpes, une coccinelle, une sauterelle et une araignée. Il les met sur le bateau. A un moment, Morten devient minuscule. Il est alors marin sur son bateau chaussure et l'aventure commence...

Léonore, Anaïs, Clara et Adèle

A la rentrée 2018-2019, de nouvelles personnes ont intégré l'équipe pédagogique :

- les PS-MS sont en classe avec Lucie Morel (qui remplace Carole Odet en congé maladie), et Josyane Monney (ATSEM)
- les GS-CP ont cette année Fanny Morel secondée par Florence Evieux (ATSEM)
- l'enseignant des CE1-CE2 est Eugène Médina
- les CM1-CM2 ont Céline Helleringer (directrice) et Maud Depretz (le mardi)

Projets pour cette année :

- ateliers et spectacle de Noël
- sorties au théâtre pour toutes les classes
- projet Batucada avec Aline et Didier Joannon, les intervenants musique
- l'APER pour les élèves de CM avec la piste routière
- Cross de l'école

Dates à retenir

- 29 mars : carnaval
- 28 juin : fête de l'école



BRÈVE

SÉCURITÉ : RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES

Nous rappelons aux collégiens et aux lycéens que le parcours du domicile vers l'arrêt de car et réciproquement peut être très dangereux de nuit ou par temps de brouillard.

**Soyez vigilants,
vous êtes peu visibles,
gilets fluo et bandes fluo
sont recommandés.**

BRÈVE

FLEURISSEMENT

Nivigne et Suran fait partie des villes et villages fleuris au travers de son label "3 Fleurs". Dans ce cadre, le jury régional a effectué une visite dans notre commune le vendredi 6 juillet. Le vendredi 12 octobre, la route fleurie du Revermont présentait à Hautecourt les réalisations des communes. Le fleurissement évolue vers des plantations pérennes et nécessitant peu d'arrosage. La propreté des villages et la mise en valeur du patrimoine sont prises en compte.

BRÈVE

ENEDIS - COMPTEUR LINKY

Dans l'Ain, le déploiement de compteurs Linky s'échelonne jusqu'à la fin de l'année 2020. Informations sur www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous ou au 04 74 25 52 08.

Commission Culture, Tourisme et Patrimoine

Patrimoine

Au cours d'une promenade, vous avez peut-être vu ce monolithe refaire surface. Bien caché depuis des années suite à l'inattention et l'indifférence, il s'est retrouvé recouvert de terre. Après un travail de recherche de la commission et d'échange entre M. le maire et les propriétaires des terrains, tout le monde était d'accord pour mettre cette borne en valeur. Elle a donc été dégagée par notre employé communal Michel Chalon ce mois d'avril. Cette ancienne borne se situe sur l'ancienne frontière entre le Royaume de France et la Franche-Comté. Elle fait partie d'une série de bornes frontières posées en 1613 suite aux traités de Lyon (1601) et d'Auxonne (1612). Vous pouvez la découvrir le long du chemin partant du cimetière en direction de Simandre. (voir article ci-contre)

La Borne de Comté

Ce projet avait pour objectif de mettre en valeur une très ancienne borne délimitant les anciennes provinces du Comté de Bourgogne au nord et du Comté de Savoie au sud. La division du territoire aux limites de l'ancienne paroisse de Chavannes et des terres de la Chartreuse de Sélinat remonte au démembrement de l'ancienne « Manche de Coligny » au tournant du XIII^e siècle. Cette borne se trouve sur une très ancienne voie de communication longeant la rive gauche du Suran de Pont des Vents (commune de Montfleur dans le Jura) jusqu'au vieux Villereversure et desservant Germagnat, Lasserra, Samona (aujourd'hui disparu), les hameaux de Chavuisiat le Grand et Chavuisiat le Petit, l'ancien village de Sélinat (aujourd'hui disparu), Banchin, le petit Simandre, Curfin et Cormorand ; elle a gardé sa continuité sur presque tout son parcours. Elle est en terre et fréquentée, en dehors de son usage agricole, par les randonneurs pé-

destres ou cyclistes ; la borne se trouve à quelques centaines de mètres au sud du cimetière de Chavannes.

Non entretenue pendant de nombreuses années, elle disparaissait dans la végétation et s'enfonçait dans la terre. Elle vient d'être entièrement réinstallée et nettoyée par la commune de Nivigne et Suran. Elle porte une unique inscription sur sa face sud : la lettre S de la Savoie.

Son intérêt tient à son ancienneté : elle est en effet certainement bien plus ancienne que les bornes installées au début du XVII^e siècle après le rattachement des provinces savoyardes de l'Ain (Bresse et Bugey) à la France, sous Henri IV, comme celle que l'on trouve à Roissiat et à Plain Champ. Elle marque en outre la limite entre l'ancienne paroisse de Chavannes et les terres de la Chartreuse de Sélinat qui fut au moyen-âge le lieu de plusieurs conflits de voisinage !

Jean-Marc Braemer



Cet été, les visites de notre village organisées avec l'Office de tourisme ont encore attiré beaucoup de monde. Nous remercions Jean-Marc Bræmer qui joue le guide chaque année, animé par sa passion bien connue pour l'histoire de notre village.

Cet été également, devant l'église Saint Pierre de Chavannes, un pupitre financé par CA3B a été placé. Il retrace l'histoire de notre église et reprend quelques éléments de son architecture.



Pour la cinquième année consécutive, le groupe patrimoine a présenté une très belle exposition pour les journées européennes du patrimoine des 15 et 16 septembre. Le thème cette année s'est imposé comme une évidence au groupe : « le centenaire de l'armistice de la Grande guerre ». Tout au long de cette exposition, produite par la commission, les habi-

tants ont pu découvrir l'histoire terrible des jeunes de notre commune durant cette guerre. Cette exposition était complétée par des panneaux, appartenant à l'Office National des Anciens Combattants, retraçant les origines et l'histoire du bleuet de France. Une conférence animée par Pierre Pelisson sur « la place des femmes dans le monde rural pendant la guerre » a su attirer l'attention d'un public nombreux venu principalement de tous les environs. Les habitants de notre village ont également pu, le dimanche de ces journées, bénéficier d'une visite guidée de l'église St Germain à Germagnat conduite par M. Yves Monard.

Nos habitants ont pu revoir cette exposition à l'occasion de la cérémonie de commémoration du 11 novembre, à Germagnat cette fois ci.

Pour 2019, la commission patrimoine souhaite entamer un travail sur les nombreux calvaires de notre commune. Pour ce nouveau projet, nous souhaitons constituer un nouveau groupe de travail. Toutes les personnes intéressées peuvent se faire connaître directement en mairie ou par l'intermédiaire de Céline Helleringer et Virginie Meuzy toutes deux coresponsables de la commission Culture, Tourisme et Patrimoine.

Virginie Meuzy, Céline Helleringer



BRÈVE

CURE DE GERMAGNAT

Quelle destination pour le bâtiment de la cure à Germagnat ?

Ce bâtiment d'une grande richesse patrimoniale est devenu vétuste ; continuer de le louer nécessite des travaux très importants, en particulier de mise aux normes et d'isolation.

Le conseil municipal a diligenté une expertise au CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) pour donner des pistes de réflexion et apporter de l'aide à la décision.

Commission Culture, Tourisme et Patrimoine (suite)

Culture

Dans le cadre de la fête du court métrage, pour la troisième année consécutive, une projection destinée aux enfants et aux adultes a été organisée le 18 mars dans la salle des fêtes de Germagnat.

Le 24 juin, lors de la fête de la Saint Pierre du comité d'animation de Chavannes, la commission culture a présenté un spectacle adulte et un spectacle enfant par Titou l'homme-orchestre.

Dans le cadre des Germagnales du comité d'animation de Germagnat, le 7 juillet a eu lieu la 35^e édition de la fête au pays avec un concert des « Narvalo's ».

En partenariat avec le service culturel de la CA3B, la nouvelle salle de la Halle a accueilli le 25 septembre le lancement de la résidence « Le Vert Silence de la Prairie ». Les artistes Christelle Fillod et Janice Wimmer ont présenté leur caravane transformée en « appareil photographique géant », ainsi que leur travail. Puis nous avons pu découvrir la nouvelle programmation du théâtre de Bourg en Bresse.

Les 6 et 7 octobre, un stage a été organisé en partenariat avec la Maison du Théâtre de Jasseron autour du spectacle « Aurore », en cours de création par les comédiens de « La Toute Petite Compagnie ». Ce week-end artistique a débuté par une conférence-spectacle de Florian Gourgeot, astrophysicien et magicien.

Cette année encore les bibliothécaires volontaires ont su nous présenter un riche programme d'animation. Ce qui permet à notre médiathèque d'être accueillante et très conviviale.

Plusieurs auteurs (Sylvie Arnoux, Martial Victorian, Roland Fuentes) sont venus tout au long de l'année présenter leurs derniers livres. Une nouvelle fois, chaque saison a été marquée par « l'heure du conte » proposé aux enfants avec atelier créatif et goûter. Début juin, Aïcha Vessin Chérif est venue animer une soirée conte pour adultes le vendredi, et à destination des enfants le samedi matin. « Les Mangeurs de Glougloutherion » nous ont présenté leur tout premier spectacle

« La forêt sans nom mais non sans mystères ».

La médiathèque continue à tisser des liens intergénérationnels en travaillant en partenariat avec l'école primaire, les assistantes maternelles et le club de nos aînés.

La nouvelle saison 2018-2019 a été lancée le 12 octobre avec le vernissage de l'exposition du cours de peinture de Nivigne. Ces peintres se réunissent tous les mardis après-midi à la salle de la Halle.

Un atelier, animé avec les artistes Christelle Fillod et Janice Wimmer en résidence sur la commune avec leur « caravane sténopé », a permis aux enfants et adultes inscrits de découvrir le fonctionnement de la camera oscura.

Les premiers vendredis de chaque mois, des « artistes en herbe » se retrouvent à la médiathèque pour tricoter et crocheter, avec cette année un projet innovant de « Yarn Bombing » qu'elles vous feront découvrir en juin.

Céline Helleringer, Virginie Meuzy

Programme 2019 de la médiathèque

Heures du Conte

- Le 17 avril à partir de 15h30 : **"Pâques"** avec un atelier créatif
- Le 6 juillet à partir de 11h : **"Été"** suivi d'un apéro pour enfants et adultes

Tables thématiques

- Au printemps : avec une exposition **"Le vert silence de la prairie"** en partenariat avec la CA3B
- Du 8 au 20 avril 2019 : **"Pâques"**
- Été 2019 : avec une exposition sur le thème du **"Voyage"**

Autres animations

- Une fois par mois les vendredi à partir de 20h30 : **"Café-tricot"** pour débutant ou confirmé
- Le 3 octobre 2018 + une fois par trimestre : **après-midi jeux de société + goûter**
- En mars (date à définir) : séance de cinéma **"Festival du court métrage"**
- Mi-juin : vernissage du projet **"Yarn Bombing"**
- Toute l'année : vos coups de coeur, **partagez** vos impressions sur vos lectures
- Projets : balade contée, jeux vidéo et tager, spectacle **"Les Pourkoapas"**

**Semaine "dons de livres" :
du 4 au 9 mars**

LA GROTTTE À BARACAN

Cette grotte fut occupée pendant une quinzaine d'années par Jules Thévenet dit « Baracan », surnom ou sobriquet qui peut venir de « barranc », anfractuosité ou crevasse dans le calcaire en Catalan, ou plutôt de baraque, puisqu'il y avait construit sa cabane...



Jules Thévenet est né à Germagnat le 9 septembre 1874. Il a l'esprit aventurier, et tout jeune, il part à Marseille à vélo pour s'embarquer en Algérie. Alors qu'il attend son bateau sur le quai, billet en main, il croise le gouverneur de la province de Chubut en Argentine qui recherche deux hommes de peine, de préférence français. Il embarque donc pour l'Amérique du Sud avec un Suisse où il restera 14 ans en qualité de jardinier.

A-t-il fait fortune ? Il semble que son patron l'incite à placer son argent dans une banque allemande qui fait miroiter de gros intérêts. Mais quelque temps après, la banque fait faillite et il perd tout.

Légende ou réalité ? Il embarque en qualité de passager clandestin sur un navire où il s'adonne aux soutiers avec du Cognac. Découvert par le capitaine, celui-ci le fait travailler en soutier où il deviendra chef. La légende dit qu'un Chinois qui lambinait aurait fini dans la chaudière...

Il revient en France et retrouve son métier de charpentier : il fabrique aussi des chars, des roues, etc... Le patron chez qui il a travaillé en Dombes lui verse une bonne retraite.

Il revient dans son village d'origine, il a 65 ans, et se marie à Chavannes en 1940 avec Berthe- Marie Cottin veuve Kelsch née en 1902.

Ils s'installent en location à Lasserra, hameau de Germagnat, mais le propriétaire décide un jour de reprendre sa maison et Baracan, qui était une force de la nature, prit son fourneau encore chaud sur le dos et parti s'installer au-dessus de Lasserra dans la grotte qui se trouve « sur les Trenoz » avec sa femme et une vache. *"Pour la petite histoire, Baracan a 80 ans, lorsque, lors d'un différend au café de Montfleury avec « le cuirassier d'Epy » qui pointait à 120 kg, le couche par terre d'un coup de poing".*

Nous sommes en 1942. Un peu plus tard, il construit une cabane dans laquelle ils s'installent. Il fait sur le plateau des plantations d'arbres fruitiers et de frênes qui existent encore. Ils font un jardin, élèvent des moutons et Berthe va se ravitailler à l'épicerie de Lasserra.

Ils auraient eu un enfant qui n'a pas survécu.

Certains hivers, ils sont hébergés chez des gens de Germagnat qui prennent pitié d'eux.

Après une quinzaine d'années passée « Sur les Trenoz », ils partent s'installer dans le Jura.

A la fin de sa vie, Baracan est malade et passe quelques années à Dortan. Il décède le 30 janvier 1966 à 91 ans à l'hôpital d'Oyonnax.

Son épouse Berthe décèdera en 1985 à l'âge de 83 ans à Champagne en Valromey.



René Borrel

Camping municipal

Une nouvelle saison estivale se termine pour notre camping municipal. Des aménagements ont été réalisés avant l'ouverture :

- un chauffe-eau électrique remplace désormais la chaudière et la cuve à gaz ;
- un chalet pour les touristes a été installé à proximité des sanitaires. Cet investissement permet au régisseur de réceptionner, d'informer, de renseigner, d'encaisser dans de meilleures conditions ;
- d'autres aménagements ont été réalisés : le local containers et bacs de tri et la mise en place de tables de pique-nique.

Steve Picard a été retenu pour

assurer la régie, l'entretien et la maintenance de notre camping dès le 15 mai. Notre collaboration s'est brutalement arrêtée le 10 juillet (voir brève ci-dessous).

Dans l'urgence, Ophélie Laurent a accepté d'assurer la régie du camping à la suite de Steve. Nous tenons à les remercier pour leur investissement et leur professionnalisme ainsi que Michel Chalon, agent technique, pour son aide pendant les quelques jours sans régisseur et les différents travaux. Cette année, notre camping a accueilli 219 fiches clients, 553 personnes présentes sur le site du 15 mai au 30 septembre, ve-

nant de différents pays : France, Italie, Espagne, Pays Bas, Russie, Belgique, Allemagne, Suède, Suisse. Ce qui représente 1107 nuitées pour une recette de 6 673 €.

Les mots gentils de nos campeurs, leur reconnaissance pour la propreté de notre camping, sanitaire ou entretien des espaces verts récompensent les efforts engagés pour maintenir notre camping.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite, élus et bénévoles.

**Pour la commission
Nadine Pollet**



BRÈVE

DÉCÈS DE STEVE PICARD

Steve Picard, habitant de Lasserra, âgé de 33 ans, était papa d'une petite fille de 10 ans. Steve avait accepté le poste de régisseur de notre camping municipal. Depuis le 1^{er} mai 2018, il assurait la régie, mais aussi le ménage et la maintenance du camping avec beaucoup de professionnalisme, avec passion et assiduité.

Ce 10 juillet 2018, vers 18H30, sur le trajet qui le conduisait au camping, Steve est décédé accidentellement.

Ce départ brutal nous a particulièrement affectés. Nous garderons le souvenir d'un garçon serviable et apprécié des résidents du camping.

A sa petite fille, à sa famille, nous adressons nos sincères condoléances.

Comité Consultatif d'Action Sociale

Le Comité Consultatif d'Action Sociale dispose d'une ligne de crédit sur le budget de la commune, pour répondre au mieux aux différentes problématiques sociales et apporter des solutions adaptées à tous. Les aides et prestations octroyées aux habitants de Nivigne et Suran cette année ont été variées, telles que :

- des aides aux vacances
- des aides alimentaires
- des aides au logement
- bons naissance
- repas annuel de nos aînés
- colis de Noël pour les personnes en EHPAD.

Cette année 2018 aura été une année particulière pour le CCAS, car une nouvelle mesure est venue enrichir l'action sociale de notre commune. En effet, à l'occasion de la fête des mères, tous les enfants nés du 1^{er} janvier 2017 au 30 avril 2018 et leurs familles ont été conviés à une cérémonie en mairie. A cette occasion, ils se sont vus remettre un bon d'achat d'une valeur de 30 euros. Cela a concerné douze enfants de notre village. Un moment agréable et convivial partagé par les élus et les membres du CCAS.

Notre traditionnel repas des aînés a eu lieu pour la deuxième année consécutive à la salle des fêtes de Simandre-sur-Suran (salle mise à dispo généreusement par la commune de Simandre), celle de notre village étant toujours en cours de restauration au mois de novembre. Une quarantaine de personnes a pu apprécier le repas servi par une toute nouvelle entreprise, « Coup d'Food », installée sur notre commune.

Tout au long du repas, les convives ont pu applaudir la prestation interactive de Sébastien Drecq, magicien.

Virginie Meuzy

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie ou l'un des membres du CCAS si besoin.



La remise des bons naissance



Le repas des aînés

BRÈVE

EVOLUTION AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

- Nathalie Prin a donné sa démission pour des raisons d'éloignement de la commune.
- Véronique Perraud représente désormais notre commune au conseil d'école avec Virginie Meuzy. Véronique remplace Céline Helleringer.
- Céline Helleringer, 2^e adjointe, voit sa délégation modifiée du fait de sa nomination en tant que directrice de notre école. Céline conserve ses responsabilités au niveau du périscolaire, culture et patrimoine. Sa délégation aux affaires scolaires est remplacée par celle concernant la gestion du personnel communal.

BRÈVE

ELECTIONS EUROPEENNES

Les prochaines élections européennes se tiendront dans l'ensemble des 27 Etats membres entre le 23 et le 26 mai 2019. Elles auront lieu en France le **26 mai 2019.**

Rénovation salle polyvalente

Notre salle polyvalente est en cours de rénovation pour une livraison fin 2018/début 2019. Ce délai doit être cependant appréhendé avec prudence compte tenu des retards et aléas possibles pour ce type de chantier.

Dès 2015, le cabinet d'architecture Grégoire Magnien avait été retenu par le conseil municipal suite à un petit concours d'architectes.

Dès lors, commence toute la partie administrative pour les demandes de subventions et autorisation d'urbanisme... Les cabinets d'études préparent les diagnostics et le cahier des charges pour la consultation des entreprises.

A ce stade, la défaillance d'un cabinet fait perdre plus de 6 mois dans les délais.

Fin 2017, les appels d'offres sont lancés et dès le début 2018, le conseil municipal retient :

- pour le lot Maçonnerie : l'entreprise ECB Loisy de Viriat ;
 - pour le lot charpente/couverture : l'entreprise Giraud de Saint Etienne du Bois ;
 - pour le lot menuiserie extérieure : l'entreprise Béal de Montrevel en Bresse ;
 - pour le lot plâtrerie/peinture : l'entreprise A. Juillard de Jasseron ;
 - pour le lot carrelage : l'entreprise Geoffray de Saint André de Corcy
 - pour le lot plomberie /chauffage/ventilation : l'entreprise Clere de Saint Just ;
 - pour le lot électricité : l'entreprise Michelard de Montrevel en Bresse.
- Après encore quelques semaines

d'attentes, les travaux débutent enfin courant mai.

Non sans quelques surprises, les travaux avancent. Tous les lundis, une réunion de chantier a lieu.

Le groupe de travail a oeuvré sur l'aménagement de la nouvelle cuisine, le choix des carrelages, faïences, couleur peinture.... Ainsi que sur les nouveaux tarifs, la convention de location et d'utilisation et l'aménagement, achat de nouvelles chaises et tables pour la salle polyvalente.

J'adresse un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet... et quel beau projet !

Nadine Pollet





Dans le cadre du chantier de rénovation de notre salle polyvalente, une corvée de démontage des parois d'isolation, dans la grande salle et l'ancienne cuisine, a été entreprise. Pour diminuer les coûts, cette tâche a été réalisée par quelques bénévoles. Un grand merci à eux. Les déchets triés (placo, laine de verre...) ont été placés dans deux bennes mises à disposition par la CA3B.

Merci à Gérard Vuillot, Jean-Paul Rochon, Alain Binard, Michel Chalon, Dominique Pollet, Nadine Pollet, Bernard Prin.



BRÈVE

ANTENNE ORANGE

Dans le cadre de la densification et de l'amélioration de son réseau mobile, Orange recherche actuellement un site susceptible de recevoir un système antenneur sur le territoire de notre commune.

Ce site doit être accessible et disposer du réseau électrique.

Nous avons proposé à Orange un espace situé en bordure de l'ancienne décharge communale pour accueillir cet équipement d'une trentaine de mètres de hauteur.

Un dossier d'informations sera disponible en mairie.

BRÈVE

FIBRE OPTIQUE

Des travaux importants de déploiement du réseau de fibre optique réalisés par l'entreprise SOBECA sont terminés sur la commune historique de Germagnat.

La 100 000^e connexion du département sera commercialisée sur la commune historique de Germagnat. A la suite de la réunion publique, qui sera organisée, la vente des connexions débutera en début d'année 2019.

Sur la commune historique de Chavannes, seules les artères sont réalisées. Il reste encore à mettre en place tout le réseau périphérique...

Un peu d'histoire

« En août 1914, l'Europe est au sommet de sa puissance. Ses idées, ses produits et ses armes exercent leur emprise sur toute la planète sans autre concurrence que les jeunes États-Unis, mais des signes laissent entrevoir la catastrophe... ». Elle se scinde en deux camps qui vont bientôt en découdre :

- la **Triple Entente** réunit la France et l'Angleterre qui ont noué l'Entente cordiale et, pour des raisons défensives, la Russie ;
- la **Triple Alliance** constituée du puissant Empire Allemand et de l'Autriche-Hongrie du vieil Empereur François-Joseph 1^{er} qui s'inquiète des revendications nationalistes et belliqueuses des petits peuples est-européens et balkaniques (Bulgarie, Roumanie, Grèce, Monténégro, Albanie, Serbie, Bosnie-Herzégovine...) tout juste libérés de la domination ottomane dont certains font partie de l'empire Austro-Hongrois.



La région devient une véritable poudrière : l'étincelle qui en déclenchera l'explosion est l'**assassinat de l'Archiduc Ferdinand**, héritier de la couronne austro-hongroise, et de son épouse par un terroriste serbe à **Sarajevo le 28 juin 1914**. L'Empereur allemand, Guillaume II, incite alors l'Empereur austro-hongrois François-Joseph à « donner une leçon à la petite Serbie » en lui déclarant la guerre.

La Russie se sent obligée de soutenir son alliée slave. La « machine infernale » est enclenchée. Les dirigeants européens, poussés par leurs opinions publiques et leurs généraux, vont ainsi déclencher l'apocalypse sans l'avoir sciemment voulue. Sous la pression de ses généraux, qui craignent d'être pris de court, le tsar mobilise ses troupes dès le 30 juillet et déclare la guerre à l'Allemagne. **La France**

mobilise à son tour dans les minutes qui suivent. Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France et pour hâter les choses, envahit la Belgique dont la neutralité est garantie par Londres ; aussi, dès le lendemain, au nom de la parole donnée, les Anglais déclarent-ils à leur tour la guerre à l'Allemagne.

Il y a un siècle finissait la "Grande Guerre"

En France, la **mobilisation générale est décrétée le 1^{er} août 1914** dans l'après-midi. Depuis Paris, l'ordre de mobilisation a été télégraphié dans les préfectures, au-delà dans les communes par le relais des maires, des gendarmes et des gardes-champêtres... L'urgence de la mobilisation impose un prompt rassemblement des hommes. En zone rurale, en pleines moissons, ils sont dispersés dans les hameaux... On fait donc sonner le tocsin aux cloches des églises et battre le tambour du garde champêtre. Une fois prévenus, les hommes rentrent chez eux pour consulter leur livret militaire où sont consignées les indications à suivre en cas de mobilisation. Tous les Français soumis aux obligations de la conscription universelle masculine en vigueur doivent donc quitter leur foyer et revêtir l'uniforme bleu et rouge : **aux premiers jours d'août, ce sont donc 3 500 000 Français (et 3 000 000 d'Allemands) qui se retrouvent « sous les drapeaux »**. Les soldats mobilisés pensent encore que la guerre sera de courte durée... Commencée le 3 août 1914, la guerre s'achèvera quatre ans plus tard, le 11 novembre 1918.



Dans le département de l'Ain, ce sont 18 000 hommes qui sont mobilisés, pour la plupart des ruraux. Presque du jour au lendemain, la France se trouve privée de tous ses hommes de 19 à 50 ans. Dans les zones rurales, presque tous les chefs d'exploitation partent pour le front. Le président du Conseil des ministres (Viviani) adresse alors aux **femmes des campagnes un appel solennel** et pressant. Pendant quatre longues années, elles relèveront avec courage un défi qui fut aussi celui des femmes des villes où les industries, les administrations, les services et les commerces furent privés en quelques semaines de l'essentiel de leurs acteurs masculins.



Les principaux fronts de la « Grande guerre »

La carte ci-contre indique les différents fronts de la guerre ; elle montre qu'elle se déroule essentiellement en Europe. Sa qualification de guerre mondiale tient au fait que de nombreux pays non-européens (des Amériques du Nord, centrale et du sud, d'Afrique, d'Asie ainsi que du Commonwealth (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande) s'y engagèrent du côté des Alliés et envoyèrent des soldats faire la guerre en Europe, alors que la Turquie rejoignit la Triple Alliance.

Alors que la guerre commença sur le front russe, **c'est surtout le front français qui a marqué la mémoire nationale**¹. De la Mer du Nord à l'Alsace il vit s'affronter pendant quatre longues années les armées alliées, dont les « poilus français » en uniforme bleu et rouge au début du conflit, qui en faisait des cibles bien repérables, et les soldats allemands avec leurs casques à pointe.

Dans la bataille de la Marne en septembre 1914, 750 000 soldats allemands échouent à entrer en France devant environ un million de soldats français conduits par le Général Joffre, et britanniques. La mesure du conflit est donnée ainsi que sa localisation principale, le Nord-Est de la France, de la mer du Nord à l'Alsace.

Sur le **front occidental**, après quelques mois excessivement meurtriers, **les troupes d'infanterie renoncent à l'offensive et choisissent de s'enterrer dans des tranchées creusées à la hâte pour éviter d'être inutilement massacrées.** On entre alors dans une **guerre d'usure**. Les tentatives alliées pour rompre le front en Artois et en Champagne et tenter de s'emparer de la crête de Vimy, en Artois échouent au prix de pertes sanglantes (93 000 morts du 9 mai au 17 juin 1915).



Il y a un siècle finissait la "Grande Guerre"



C'est pendant l'été 1915 que les soldats français adoptent la tenue bleu horizon et le casque en métal (la « bourguignotte ») qui vont camper leur triste silhouette pour la postérité. Dans la boue et la vermine des tranchées, dans l'ennui et l'angoisse, ces « poilus » endurent l'épouvante.



En mai 1915, suite à un traité secret qui lui promet de substantielles annexions en cas de victoire, que l'Italie se rallie à la Triple-Entente.

1916, l'année de Verdun

L'attaque débute le 21 février 1916 après une intense préparation d'artillerie. Très vite, le commandant de la 11^{ème} Armée, le général **Philippe Pétain**, organise la riposte. Il met en place une liaison avec Bar-le-Duc, à l'arrière. En 24 heures, 6 000 camions montent vers le front en empruntant cette « Voie sacrée ». L'assaut allemand est repoussé et la brèche colmatée mais la pression ennemie va perdurer pendant dix mois.

« Aucune bataille n'a autant marqué la mémoire des Français que celle-ci. Presque tous les soldats de la Grande Guerre y ont participé chacun à leur tour ».

Pour soulager Verdun, Français et Anglais lancent le 1^{er} juillet 1916 l'**offensive de la Somme** qui se poursuivra jusqu'en novembre 1916. Les alliés en obtiendront un gain dérisoire de 10 km. Le prix en vies humaines est exorbitant : 400 000 Britanniques tués et blessés ainsi que 200 000 Français et 450 000 Allemands...



1917, l'année terrible

Le 6 avril, le président américain Wilson qui ne pouvait admettre que les sous-marins allemands s'en prennent aux navires de commerce américains **entraîne les États-Unis dans la guerre** aux côtés des alliés ; faute de troupes immédiatement disponibles leur participation effective aux combats terrestres ne deviendra effective (et décisive) qu'en juillet 1918. Cependant, dès 1916 les alliés bénéficièrent de l'aide financière des États-Unis.

A l'Est de l'Europe les bolcheviques prennent le pouvoir en Russie et se retirent unilatéralement de la guerre, libérant ainsi l'Allemagne de son front oriental. Allemands et Autrichiens reportent alors leurs forces sur le **front italien** qu'ils enfoncent à **Caporetto le 24 octobre 1917**. Sur le front ouest, après son échec dans l'offensive du **chemin des Dames (ou Monts de Champagne)** en Picardie le général Nivelle est remplacé par le **général Pétain, le « héros » de Verdun** ; celui-ci, convaincu que sans renforts et armement nouveaux l'échec est assuré, « attend les chars et les Américains ». Il s'attache en premier lieu à rétablir le moral des troupes qui ne supportent plus de mourir pour rien dans des assauts inconsidérés et s'insurgent en maints endroits !

On parle de **mutineries** ; en fait il s'agit plus de mouvements de colère qui surviennent en arrière du front, les soldats n'ayant nulle intention défaitiste. *"Ces mutineries n'étaient pas limitées à la France... il y en eut aussi, souvent très violentes, dans d'autres armées (russe, ottomane, allemande, italienne) tant la lassitude*



tude des soldats et des peuples en guerre était alors générale."

A Paris, le 17 novembre 1917, le président Poincaré doit confier le pouvoir à son adversaire **Georges Clémenceau** ; inflexible et payant de sa personne, celui-ci va désormais instaurer pendant un an une quasi-dictature de salut public avec un seul but : la victoire.



Il y a un siècle finissait la "Grande Guerre"

1918, l'année de la victoire

Au printemps 1918, au prix d'un gigantesque effort, les Allemands lancent une offensive de la dernière chance sur tout le front occidental, en direction de Paris. Ils arrivent à Château-Thierry et bombardent la capitale avec des canons à longue portée, dont la « grosse Bertha » !

Le commandement des armées franco-anglaises est désormais confié à un seul homme : **le général Foch** ; **il coordonnera désormais toutes les opérations sur le front occidental.**

En avril, l'offensive allemande sur la Somme est stoppée. Surpris par la rupture du front au **Chemin des Dames, le 27 mai 1918**, il arrive néanmoins à contenir la poche allemande. Le 18 juillet 1918, il peut enfin passer à la contre-offensive : c'est **la deuxième bataille de la Marne. Pour la première fois sont utilisés à grande échelle les chars d'assaut et l'aviation.**

Les Allemands sont partout repoussés. Ils subissent leur plus grave défaite à Montdidier, le 8 août, et dès lors engagent une retraite générale. Le général américain **John Pershing**, engage 1,8 millions hommes dans la bataille à **Villers-Cotterêts**, entre le 1^{er} et le 26 juin 1918 ; deux cent mille Américains sont aussi engagés dans une violente bataille sur le **saillant de Saint-Mihiel** (Meuse), les 12 et 13 septembre 1918.

Pour le général en chef des armées allemandes Erich Ludendorff, il ne fait plus de doute que la guerre est perdue. Le 9 novembre, l'Empereur abdique sous la pression de l'armée et, deux jours plus tard, les représentants civils du pays signent **l'arrêt des combats (armistice) à Rethondes le 11 novembre 1918**, dans l'attente d'un **traité de paix** définitif qui sera signé à **Versailles** dans la galerie des glaces **le 28 juillet 1919**, sur le lieu même où avait été proclamé l'Empire Allemand en 1871.

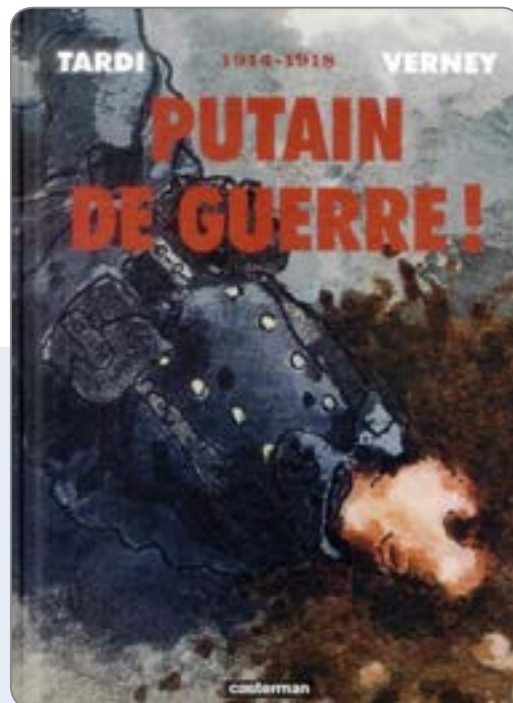


1918-1919, la grippe espagnole

Une nouvelle catastrophe va s'abattre sur l'Europe : le virus d'une épidémie de grippe animale en provenance d'Asie mute en transitant par l'Amérique du nord, déclenchant une pandémie trente fois plus mortelle que les grippes communes. Suspectée d'avoir transité par l'Espagne, pays neutre dans la guerre, elle prend le nom de « grippe espagnole ». Contaminant un tiers de la population mondiale, son arrivée en Europe coïncide avec la fin d'une guerre, elle-même terriblement meurtrière.

Voici le bilan terrifiant de cette période (1914-1919) résumé par Tardy dans sa BD « Putain de guerre » :

Au-delà des immenses pertes mondiales causées par la grippe espagnole, peut-être 30 millions de morts... les différents Etats belligérants qui ont mobilisé plus de 74 millions d'individus tout au long de la guerre mondiale comptabilisent : 10 millions de morts, 19 millions de blessés, 10 millions de mutilés, 9 millions d'orphelins, 5 millions de veuves, 10 millions de réfugiés.



La guerre et le pays : pendant la guerre, la vie continue

Les quelques pages qui précèdent parlent de la guerre ; elles ne disent rien de ce que vécut le pays à l'arrière du front. Le seul lien qui unit les soldats aux civils qui, restés sur place maintiennent la vie d'une nation en guerre, sont la presse et la correspondance échangée entre les familles et les soldats qui font l'objet l'une et l'autre d'une censure sourcilleuse, pour préserver à la fois le moral des citoyens et des soldats et le secret des opérations militaires. Les permissions, toujours trop courtes, qui permettent aux soldats de souffler un peu et de leur donner l'occasion de raconter la guerre aux leurs.

La Grande Guerre a touché le **monde rural** de manière spécifique.

En 1914, sur les 39,6 millions d'habitants que compte la France, **22 vivent en milieu rural, dont 15 de l'agriculture** ; la population active agricole compte 8,4 millions d'habitants dont 3,2 millions de femmes, œuvrant sur **5,7 millions d'exploitations** (qui sont donc pour la plupart de taille modeste). Sur

les huit millions d'hommes appelés au front pendant la guerre, **trois millions sont des paysans, c'est-à-dire 37,5%** (soit plus d'un sur trois). Au début de la guerre ils sont très souvent placés en première ligne : le front est en effet pour l'essentiel en zone rurale et les gradés jugent (à juste titre) qu'ils sont plus familiers avec cet environnement que les citadins ; dès le début de la guerre il en résultera, un surcroît

de victimes d'origine rurale !

Les hommes partis faire la guerre, ce sont donc, en France, **850 000 femmes qui du jour au lendemain vont devoir prendre en main les exploitations agricoles** en pleine période des moissons et des vendanges, alors que ni le contexte, ni leur statut ne les y ont préparées (elles sont encore mineures juridiques et n'obtiendront le droit de vote qu'en 1945).

Il y a un siècle finissait la "Grande Guerre"

L'agriculture n'est d'ailleurs pas le seul domaine où, les hommes étant partis, elles prennent des places auxquelles elles n'avaient alors que peu accès : en zones rurales il s'agit des écoles de garçons où des institutrices sont nommées et où l'on a aussi recours à de jeunes normaliens en fin d'études n'ayant encore ni leur diplôme, ni encore l'âge d'être mobilisés, mais aussi, le cas échéant à des retraités qui reprennent ainsi du service.

En classe, la guerre est très présente et les enseignants veillent à lui réserver une place importante notamment dans les textes étudiés et les travaux des élèves : les pères de la plupart des enfants sont au front.

Dès 1914, les municipalités rurales sont souvent incomplètes : au début de la guerre, pour l'opinion, elle sera finie à Noël. Ainsi, le fonctionnement en temps de guerre des institutions locales qui ont perdu tous les hommes mobilisés, n'est-il pas prévu. Il faudra attendre juin 1915, pour que l'État finisse par



légiférer sur l'organisation des conseils municipaux pour "la durée de la guerre". La vie administrative du pays ne peut en effet pas être bloquée et doit rester légale.

La mobilisation des élus a provoqué des vides, parfois importants, dans les corps municipaux des petites communes : des conseillers municipaux et parfois le maire lui-même sont au front.

En l'absence d'hommes, des femmes font parfois office de maires, en particulier dans des

communes de petite taille (pas à Chavannes semble-t-il), et les délibérations resteront valables si **la majorité des membres non mobilisés** assiste à la séance ; c'est dire si le rôle des anciens et des quelques femmes qui siègent est alors important.

Le processus électoral est suspendu. Les dernières élections municipales avant le conflit avaient eu lieu en 1912. Les suivantes ne seront organisées qu'en 1919.

La guerre finie et la paix retrouvée, un immense chantier attend la nation.

Matériel d'abord : dans la zone du front où plusieurs années seront nécessaires pour reconquérir et réhabiliter des zones de combat devenues impraticables et très dangereuses du fait des mines et munitions diverses restant sur le terrain. Des villes et des villages entièrement détruits sont à reconstruire, des routes et des voies de chemins de fer à restaurer...

Mais aussi **humain** : il faut s'occuper de toutes les personnes affectées par la guerre :

- les innombrables veuves de guerre et leurs enfants, les orphelins de la nation.
- les non moins innombrables soldats blessés, amputés, défigurés (les gueules cassées) et invalides de guerre².

C'est pour prendre en charge et coordonner cet immense chantier qu'est créé l'**Office National des Anciens Combattants** (ONAC) qui sera largement financé par les dommages de guerre infligés à l'Allemagne à Versailles par un Clémenceau aussi intraitable dans la guerre que dans la paix retrouvée³.

Commémorations et monuments aux morts

Restent les morts. Un grand nombre d'entre eux ne peut même plus être identifié dans cet immense charnier que sont les champs de bataille où vont fleurir d'immenses cimetières militaires ; le rapatriement des corps est inenvisageable et il est donc impossible pour les familles de leur donner une sépulture. Par ailleurs, face à la tragédie de la Grande Guerre et aux millions de vies qu'elle fauche sur son passage, une demande mémorielle naît assez tôt en France, dès la moitié du conflit.

Pour y répondre, la loi du 27 avril

1916 prévoit la création d'un diplôme d'honneur des militaires morts pour la patrie, celle du 25 octobre 1919 lance le recensement des disparus de chaque commune de France. Le statut de « mort pour la France » est ainsi créé et des monuments aux morts sont érigés dans toutes les communes de France qui sont un hommage aux soldats morts sur les champs de bataille et, d'une certaine manière, un substitut symbolique à leur sépulture.

De 1918 à 1925, 30 000 monuments sont construits. Entre 1919

et 1922, on compte en moyenne trois inaugurations par jour. **Les anciens combattants, qui représentent 90 % des hommes adultes dans les années 1920,** supervisent les opérations. Par la loi du 25 octobre 1919, l'État propose des subventions, établies en fonction du nombre de morts dans la commune et des ressources de celle-ci, à toutes les municipalités désireuses de se doter d'un monument aux morts...

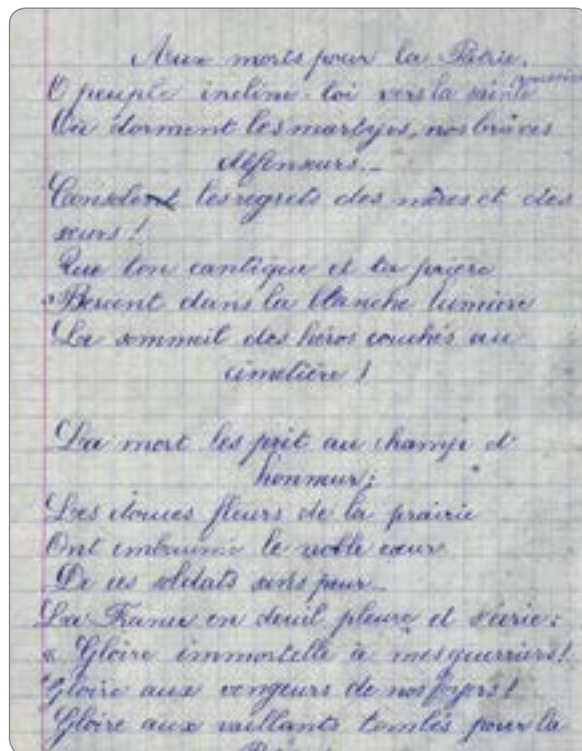
Mais la loi de séparation de l'Église et de l'État est encore récente, et les subventions sont attribuées à



Il y a un siècle finissait la "Grande Guerre"

condition que les monuments ne se rattachent à aucune religion ; c'est pourquoi dans une grande majorité des communes deux monuments aux morts sont érigés : l'un dans l'espace public (Mairie, place du village...) et l'autre dans l'église qui recense les paroissiens morts au combat ; dans la plupart des cas, ce sont les mêmes hommes (ils ont tous été baptisés ce qui en fait d'office des paroissiens). Il en est bien ainsi, aussi bien à Chavannes où trente et un hommes sont morts dans cette guerre dont trois « portés disparus » (leur corps n'a jamais été identifié) et où le plus jeune avait 19 ans et les plus âgés 41 ans, qu'à Germagnat où onze hommes sont morts, le premier dès le 28 août 1914 ; neuf d'entre eux avaient moins de trente ans.

A l'école aussi, on rend hommage aux morts de la Grande Guerre.



Jean-Marc BRAEMER

- (1) Bien qu'un nombre important de « poilus » se battirent aussi au Moyen-Orient, notamment aux Dardanelles.
- (2) Il est reconnu que la chirurgie réparatrice a fait des progrès considérables dans les années d'après-guerre.
- (3) Les historiens voient dans le montant considérable des dommages de guerre infligés à l'Allemagne qui va « plomber » son économie pendant de nombreuses années, l'une des causes de l'emprise d'Hitler sur le pays et par là, de la seconde guerre mondiale.

La vie associative

L'amicale des Sapeurs-pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers est composée de pompiers encore actifs au sein du corps communal ainsi que d'anciens sapeurs pompiers de la commune.

Nous vous remercions du chaleureux accueil qui est réservé à nos porteurs de calendriers, de votre fidélité à notre traditionnelle vente de boudin courant janvier ainsi qu'au bal du 13 juillet. Les dons perçus vont en intégralité à la caisse de l'amicale.

Nous pouvons ainsi nous octroyer des moments de convivialité après une manœuvre, faire des sorties (week end au ski en février et voyage au marché de Noël en Alsace en décembre pour 2018) et éventuellement financer partiellement l'achat de certains matériels pour la caserne.

Cette année, nous avons organisé le bal du 13 juillet dans la cour de l'école, du fait des travaux de la salle des fêtes ; un petit air de nostalgie flottait au-dessus des têtes ce soir-là.

En effet, le bal a pendant longtemps eu lieu dans cette même cour avant de déménager à la salle des fêtes. Nous ne doutons pas que



vous avez apprécié ce moment.

L'année 2018 aura été marquée par une journée importante pour nous amicalistes : le 21 juillet, nous avons convié tous les anciens sapeurs-pompiers du village pour un repas, une vingtaine d'entre eux avaient répondu présent.

Le soleil était au rendez-vous, l'ambiance était à la fête, aux souvenirs, aux rires, sans oublier ceux qui n'étaient plus là et pour qui une minute de silence a été respectée.

L'ensemble des amicalistes et moi-

même espérons que les personnes présentes ce jour-là ont passé une agréable journée et souhaitons pouvoir reconduire cela dès que possible.

Je tiens à souligner l'investissement de tous les membres de l'amicale, anciens et actifs. La participation de tous nous permet des moments de partage privilégiés où chacun apporte ses idées et sa bonne humeur.

L'ensemble des amicalistes et moi-même vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, et de bons moments en famille et/ou entre amis.

Karine Oustry, présidente



Manifestations 2019 :

- 19 janvier : vente de boudins
- 13 juillet : bal des pompiers

Association pour le patrimoine religieux de Nivigne et Suran et Simandre

Une nouvelle association loi 1901 a vu le jour début 2018 pour les deux communes de Nivigne et Suran et de Simandre sous l'appellation "**Association pour l'Animation et la Sauvegarde des sites religieux de Simandre et Nivigne et Suran**", plus communément nommée **2A3S**. Elle a son siège à la mairie de Simandre.



Cette association a été créée par les bénévoles qui s'investissent dans l'organisation du repas interparoissial qui se tient chaque troisième dimanche de janvier à Simandre, à l'occasion de la Saint Antoine, ainsi que pour la confection et la vente de galettes cuites au feu de bois le dernier week-end de juillet. Elle permet de donner un cadre juridique à ces activités dont les bénéfices seront utilisés pour aider à l'animation, l'entretien et la rénovation du patrimoine religieux des communes de Nivigne et Suran et de Simandre, qu'il s'agisse des églises mais aussi des croix et calvaires placés à la croisée de nos routes ou à l'entrée de nos villages, victimes de l'usure du temps.

L'association est gérée par un conseil d'administration de neuf membres et par un bureau de quatre membres avec deux co-présidents, Jean-Claude CONVERT et Yves MONARD, une secrétaire, Yvette MARTIN et un trésorier, Jean-Michel MAISTRE.

La première assemblée générale, en présence du maire de Simandre, s'est tenue à la mairie de Simandre le mercredi 7 novembre. L'association est ouverte sans condition à toutes les personnes qui s'intéressent à notre patrimoine religieux.

Jean-Claude Convert, Yves Monard

Manifestations 2019 :

- 20 janvier : repas de la Saint Antoine à la salle des fêtes de Simandre
- 27 juillet : vente des galettes



BRÈVE

À PARAÎTRE PROCHAINEMENT

"Chavannes dans l'histoire : fragments d'histoire de Chavannes et du Revermont" par J.M. Braemer, environ 230 pages, 20 €, édité par le Comité d'animation de Nivigne et Suran. En vente début 2019 au tabac-presse de Chavannes "Les Floralties".

La vie associative

Club de l'Amitié de Chavannes-sur-Suran

L'association a tenu son assemblée générale le 11 octobre 2018, suivie d'un déjeuner regroupant une majorité d'adhérents.

Son conseil d'administration, présidé par Mme Marie-Paule ÉVIEUX, aura pour cette saison Anne-Marie MAISTRE comme secrétaire et Maryse MAUCONDUIT (de Montmerle) comme trésorière.

Rencontres hebdomadaires

Elles auront lieu dorénavant dans la salle communale de la Halle, mise à la disposition du club. Rendez-vous chaque jeudi à partir de 14 heures pour les adeptes de belote et de jeux de société.

Goûters et repas sont ponctuellement l'occasion de retrouvailles conviviales où l'on fête quelques anniversaires : en 2018, la générosité d'une famille de chasseurs et les talents culinaires de quelques adhérents ont permis de réunir 26 convives à la salle des Fêtes de Germagnat le 8 mars 2018.

Des échanges ont lieu avec le club de Drom.

Médiathèque

Pour la saison 2017/2018, Catherine MÉDINA, conseillère municipale et bénévole de la médiathèque, a mis en place une permanence mensuelle le jeudi à 16 heures, afin de permettre à plusieurs adhérents d'emprunter des livres sur place.

Sorties « Connaissance du Monde »

Le covoiturage pour se rendre aux Ciné-conférences une fois par mois à l'Amphi, d'octobre à avril, fonctionne toujours bien.

Le club est affilié à « Génération Mouvement – Les Aînés Ruraux ».

L'association est ouverte à toute personne, quel que soit son âge pour une cotisation annuelle de 22 €.

Le club a été endeuillé de nombreuses fois au cours de la saison écoulée.

Nous avons une pensée émue pour toutes celles qui nous ont quittés, en particulier Marie-Paule RAQUIN



qui fut trésorière jusqu'en 2013 et Rolande DÉRUDET, partie prématurément l'été dernier et dont la présence assidue, l'humour, la constante bonne humeur avaient contribué à redonner du tonus à nos rencontres.

**N'hésitez pas à nous rejoindre
ou à contacter Marie-Paule ÉVIEUX
au 04 74 51 50 86**



L'Association de la Cantine Scolaire

L'association assure le fonctionnement du restaurant scolaire. Elle est composée de parents bénévoles.

Les repas sont réalisés sur place par nos deux cantinières, Dominique et Caroline. Grâce à elles, nos enfants ont la chance de pouvoir déguster tous les midis de bons petits plats comme à la maison.

Pour l'année scolaire 2017/2018, 51 enfants en moyenne ont fréquenté le restaurant chaque jour, chiffre légèrement en baisse à la rentrée 2018.

Lors de notre AG en date du 12 octobre 2018, 3 nouveaux membres ont été élus : Déborah FONTENOY, Sandy CHAMBARD, et Jérôme VULLIN. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Sonia GONNET, Sophie STEVENS ont quitté l'association, nous les remercions de leur implication au sein de l'association.

Sur l'année scolaire 2017/2018, l'association a réalisé 5 manifestations durant l'année, la première a été la vente traditionnelle des sapins de Noël, puis la vente de bugnes, la vente de cabas décorés par des dessins des enfants de l'école et enfin la fête de l'école.



Pour cette année 2018/2019, le bureau est composé de :

- Président : Benjamin TISSIER,
- Vice-président : Amandine LASSENNE,
- Trésorière : Céline HELLERINGER,
- Trésorière adjointe : Laure GUICHARD,
- Secrétaire : Déborah FONTENOY,
- Secrétaire adjointe : Sandy CHAMBARD,
- Membres : Maryline DUPUPET, Kamila HENRY, Céline FAVIER, Jérôme VULLIN, Karine OUSTRY.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2019 !

Le Président, Benjamin TISSIER

Manifestations 2019 :

- Soirée cabaret en novembre
- Vente des sapins de Noël en décembre
- Vente de nos Bugnes
- Vente de T-shirts décorés par les enfants

La vie associative

Comité d'animation de Chavannes-sur-Suran

L'année 2018 a révélé des affinités entre anciens bénévoles et nouveaux arrivants, stimulant la motivation, apportant humour et bonne humeur.

Chaque année, les manifestations que nous vous proposons s'enrichissent, tentant de vous apporter toujours plus.

La chasse aux œufs a évolué dans son organisation ; elle a su ravir tous les participants, chérubins comme parents.

Le repas de la Saint Pierre, sous un soleil radieux vous a été servi sous les fanions colorés de la cour de l'école. Enchantés par ces anecdotes et souvenirs de l'époque où...cela se faisait déjà là, nous allons essayer de renouveler cette formule et d'y apporter quelques ingrédients supplémentaires qui sauront aussi agrémenter l'après concours de pétanque.

Le comité des fêtes souhaite remercier vivement notre commune et la commission culture/animations pour son aide pour les spectacles de Titou.

Nous avons eu le plaisir d'organiser cette année, en collaboration avec le sou des écoles et la cantine, la farfouille, tant appréciée des déballeurs. Exposants comme visiteurs se sont réjouis de son retour. Elle a été une réussite indéniable et une formidable aventure humaine qui nous donne soif de recommencer.

La rénovation de la salle des fêtes ne nous a pas permis de refaire le loto que nous avons organisé il y a 2 ans, mais il reviendra en 2019.

Nous serons présents pour la distribution des fruits de mer en décembre.

Fiers de compter une recrue de plus dans nos rangs, nous sommes toujours preneurs de forces vives et tenons à remercier les bénévoles occasionnels et les conscrits qui nous apportent un soutien régulier.

Tous les membres du comité des fêtes vous adressent leurs vœux pour 2019.

David Lagarde
Président



Équipe du Comité :

Brigitte Vuillot, Trésorière

Nadine Pollet, Secrétaire

Administrateurs : Gérard Vuillot, Francis Faure, Marie Wattez, Jean-Louis De March, Valérie Poulain

Manifestations 2019 :

- Vendredi 11 janvier : assemblée générale
- Samedi 20 avril : chasse aux œufs de pâques

Vendredi 21 juin : fête de la musique concert groupe Nodelo

- Weekend 22-23 juin : fête de la St Pierre
- Dimanche 08 septembre : farfouille
- Samedi 28 septembre : loto
- Lundi 23 décembre : fruits de mer

Comité de fleurissement

Comme chaque année, les bénévoles de l'association ont eu à cœur d'embellir la commune.

A la livraison des fleurs, celles-ci ont été réparties entre les différents lieux choisis à Germagnat, Toulangeon, La Chanaz, Lasserra, Chavuiasiat le Grand, Chavuiasiat le Petit, Ceillat, Dhuys et Chavannes.

Après les journées de plantation, les « fidèles » se sont retrouvés tous les jeudis matin pour le nettoyage et l'arrosage des massifs, notamment la mairie et l'église à Chavannes. Vu les conditions climatiques, l'arrosage a aussi été renouvelé le lundi. Nous remercions vivement les bénévoles qui ont, comme d'habitude, assuré l'entretien et l'arrosage dans les hameaux.

Cette année, le jury du Comité Régional et celui de la Route Fleurie ont parcouru les rues de notre commune. En septembre, nous avons organisé de nouveau la buvette pour le rallye du Suran avec un départ de la course le vendredi soir à Chavannes. Un grand merci aux personnes qui nous ont donné un coup de main pour cette manifestation réussie. Le bénéfice permettra l'achat de nouvelles plantes pour 2019.

Jeannette Prin, présidente



La vie associative

Comité d'Animation de Germagnat

De tout temps, une association locale (récréative, sportive, culturelle...), n'a de légitimité que si elle a pour objectif de tisser un lien social, la difficulté étant d'avoir une offre correspondant à l'attente de ses destinataires. Mais sans bénévoles qui donnent de leur temps et apportent dans leur domaine un soutien efficace, que nenni. Dans le monde actuel sur-informatisé, où nos interlocuteurs privilégiés sont le téléphone portable et le micro-ordinateur, la motivation et la récompense de ces bénévoles est d'avoir le sentiment que leur engagement est utile.

Merci donc à tous, Germagnatis et visiteurs, d'avoir répondu en nombre aux événements que nous avons organisés en 2018 ce qui nous conforte dans notre démarche d'animation de notre petit village fondé par Germagnus et petite couronne de Nivigne et Suran aujourd'hui.

Rétrospective Germagnales 2018 :

- Samedi 24 février : soirée jeux

Un petit regret conséquence du peu de participation des enfants et ados à l'après-midi jeux de sociétés que nous leur avons programmé, mais une belle réussite avec les joueurs adultes en soirée.

- Après-midi gaufres 7 avril

Les papilles des petits enfants étaient en folie.

- Samedi 21 avril : concert du printemps

Pour son 1^{er} anniversaire, le concert a accueilli La Guillerette, chorale de Coligny dirigée par Alexandra Debiesse-Tixier, jeune chef de chœur à l'énergie communicative, qui nous avait concocté un programme original qui a enchanté un public de connaisseurs. Choristes et spectateurs ont repris en chœur « La Germagnole », l'hymne de Germagnat créé pour l'occasion.



- Samedi 23 juin : les feux de la St Jean

Merci aux pompiers de Nivigne et Suran d'avoir assuré la sécurité de l'événement. Comme d'habitude, ambiance chaleureuse, de partage autour des repas sortis du sac, et des vocalises des Tamalous'Boys.

- Samedi 7 juillet : la fête au Pays

Un repas de midi apprécié de tous aux sons des notes de Pat et son accordéon. Un après-midi de compétitions endiablées et d'un intérêt tout particulier

des visiteurs pour les stands consacrés aux vieux métiers du bois. Une soirée clôturée en apothéose avec la prestation des Narvalo's, suivie de la boom pour les ados animée par Thomas.

- Vendredi 16 novembre

La tradition respectée la Soirée Beaujolais, clôture des Germagnales 2018, bonne humeur et convivialité au programme.

Les Germagnales 2018 sont mortes, vivent le Germagnales 2019.

Nous vous souhaitons à tous, de joyeuses fêtes de Noël et une année 2019 source de santé, réussite et bonheur.

Contact :

Christian Biondi
06 38 22 65 89
pousgrib@wanadoo.fr

Manifestations 2019 :

- Assemblée Générale : vendredi 25 janvier 20h00
- Fête des jeux de société : samedi 23 février dès 15h00 pour les petits et ado, en soirée pour les adultes
- Après-midi gaufres : samedi 6 avril 14h00
- Concert de printemps : samedi 11 mai 20h00
- Feux de la St Jean : samedi 22 Juin 19h00
- Fête au Pays : samedi 6 juillet 12h00
- Soirée Beaujolais Nouveau : vendredi 15 novembre 19h00

Société de chasse – Diane de Nivigne

En 2018, l'effectif de la Diane de Nivigne reste stable (45 adhérents), avec des figures qui nous quittent, et de nouveaux passionnés de chasse qui arrivent. Cette année est assez particulière, avec de fortes et longues chaleurs : au même titre que les cultures, le gibier souffre du manque d'eau. Pour faire face à cette canicule, la société a créé deux points d'eau au Bois de Chavannes : le premier sous la forme d'un petit bassin, et le second en acier. Ces derniers, ainsi que d'autres lieux déjà existants, sont régulièrement approvisionnés en eau par certains passionnés.

Du côté de nos amis à quatre pattes, le constat est le même : la chaleur les empêche de travailler normalement et les fatigue rapidement. Leurs propriétaires veillent à ne pas mettre leur santé en péril.

Nous notons la perte de plusieurs chevreuils, due à la présence de nombreux parasites (strongles digestifs et doutes) mise en évidence par l'analyse faite sur l'un d'eux, via le réseau SAGIR. Cette structure, en partenariat avec la Fédération des Chasseurs, s'assure de l'état de santé de la faune sauvage dans sa globalité.

Les jours de chasse sont le jeudi, samedi, dimanche et jours fériés. Pour les autres usagers et amoureux de la nature, le lieu de chasse de l'après-midi est affiché à la cabane de chasse à 14h.

Pour notre plus grand plaisir, le banquet devrait avoir lieu à la salle des fêtes de Chavannes, qui sera tout juste rénovée.

Si vous souhaitez découvrir notre passion, vous pouvez prendre contact avec un des membres du bureau. Nous vous accueillerons avec joie.

Bastien Oustry
Président

La vie associative

FCHR – Football Club Haut-Revermont



La nouvelle saison a commencé début août pour les entraînements seniors et début septembre pour les catégories de jeunes.

Cela a été très dur de repartir sans notre ami et trésorier du club Olivier BAVOUX.

Son départ tragique nous a tous bouleversé ; il a tant œuvré pour son club et cela bien avant les fusions successives. Que cet article puisse lui rendre un hommage sincère et adresser à sa famille notre affection et notre soutien. Continuer à avancer sera la chose qu'il aurait souhaité voir s'accomplir.

Les effectifs sont stables au niveau des catégories U9, U11 Les matchs se déroulent au Stade de Chavannes-sur-Suran, et la participation active de parents aide

réellement à l'organisation des rencontres.

Nous avons également quelques U7 pour une initiation cette année voire compétition en 2019 suivant notre effectif.

En U13 et U15, la fin des Ententes Jeunes avec Hautecourt n'a pas empêché la création de deux équipes engagées, c'est une satisfaction mêlée avec des regrets car le potentiel en entente était bien là. Leurs matchs se déroulent au stade communautaire de Villereversure à domicile.

En 2019-2020, nous pourrions utiliser également le terrain communautaire à Hautecourt géré par la CA3B, une demande de créneaux aura lieu. Une bonne chose lorsque le temps se dégrade et endommage le terrain en herbe à

Villereversure.

Au niveau de l'effectif Seniors, nous repartons avec une seule équipe comme la saison précédente, avec une ambition de maintien en 3^e division.

Nous avons une petite vingtaine de licenciés motivés avec une bonne présence aux entraînements. Ils s'entraînent deux fois par semaine à Chavannes.

Les matchs se déroulent le dimanche après-midi, à Villereversure toute la saison.

La section Futsal Vétérans, composée, de 20 joueurs environ, anciens footeux ou non, qui se retrouvent en amical les mercredi soir à la salle des sports communautaire de Villereversure.

Les manifestations ont été une



réussite, nous remercions toutes les personnes pour leur présence et leur engagement.

Le club tient également à remercier les élus des quatre communes de Villereversure, Chavannes, Simandre et Corveissiat pour le soutien qu'ils apportent au club depuis de nombreuses années.

Le président Patrick Morel, le bureau et l'ensemble du club vous souhaitent nos meilleurs vœux pour cette année 2019.

Salutations sportives
Le bureau du FC Haut Revermont

Manifestations 2019 :

- 26 janvier : vente de paëlla à Villereversure
- 1^{er} juin : festifoot à Villereversure
- 21 juin : assemblée Générale à Nivigne et Suran
- 19 octobre : vente de tartes au four
- 14 décembre : goûter de Noël (lieu à déterminer)

L'Entente des Clochers – Vétérans foot

Notre association d'anciens Footeux regroupés sous le nom « Entente des Clochers » continue son bonhomme de chemin une nouvelle saison.

Elle accueille les joueurs Vétérans de la vallée et d'ailleurs, pour des matchs amicaux, hors championnat officiel.

Ceux-ci ont lieu le vendredi soir au stade communal de Nivigne et Suran (Chavannes), et à l'extérieur chez les équipes adverses.

Les matchs sont suivis d'un repas amical avec les adversaires du soir, tout cela dans une convivialité recherchée et appréciée de tous.

Nous sommes un effectif de 23 adhérents cette année, ce qui est en hausse par rapport à l'année précédente. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues !!!

Cette année a été riche en matchs avec 18 rencontres et deux tournois sixte programmés, également un en salle à Arinthod. Le niveau est correct même si ce n'est pas le résultat qui est

recherché à tout prix.

Hors vendredi de match, nous allons de temps en temps au So Club pour un entraînement, et également rencontre avec les séniors du FCHR.

En dehors de l'aspect footballistique, nous avons eu quelques manifestations extra-sportives :

- Vente de plats à emporter pot-au-feu ;
- sortie ski aux Gets en février ;
- soirée St Patrick suivie de la soirée dansante avec repas

bréchets-poulet ;

- séjour marché de Noël en Alsace le 1^{er} décembre.

Pour l'année qui arrive, des dates seront transmises aux communes dans l'année.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2019 !!!

Pour tous renseignements :
Benjamin TISSIER, Président
au 06 18 29 25 72

Benjamin Tissier, président



La vie associative

Gym Villages

Une nouveauté au sein de l'association pour cette nouvelle saison. En effet depuis le mois de septembre, nous proposons des cours de Yoga pour adultes et enfants.

L'association a engagé une 2ème salariée, Brigitte Welter professeur de Yoga qui dispense les cours pour les enfants, le lundi de 17H à 18H, salle de motricité à l'école de notre commune, et pour les adultes, le lundi de 10H15 à 11H15 salle des fêtes de Simandre/Suran et le mardi de 20H15 à 21H15 salle de motricité de l'école à Nivigne et Suran.

Gaëlle Gisbert anime le cours de cardio (step, circuit cardio...) le jeudi de 20H30 à 21H30 à la salle des fêtes de Simandre/Suran.

Cette année, nous comptons une soixantaine d'adhérents.

Nos manifestations et les subventions nous permettent d'investir dans du matériel neuf et d'envoyer en formation notre animatrice. Cette année, Gaëlle va participer à une formation sur la méthode « pilates ».

Je tiens à remercier mon équipe, les animatrices, les membres de l'association pour leur investissement, les mairies pour leurs subventions et la mise à disposition des salles communales qui permettent à notre belle association de vivre.

Toute l'équipe de Gym Villages vous souhaite une belle et heureuse année 2019.

Nadine POLLET, présidente



Manifestation 2019 :

- Samedi 12 octobre : plats à emporter

Membres du bureau

Nadine Pollet – Présidente
Cécile Tissier – Trésorière
Catherine Guiliano – Trésorière adjointe
Sonia Gonnet – Secrétaire
Stéphanie Bailleul – Secrétaire adjointe
Gaëlle Gisbert – administratrice



Les Pionniers Bressans

Notre association commence sa nouvelle saison avec 106 membres, l'effectif se stabilise. Nous avons cette année développé et renforcé notre encadrement par des formations fédérales auprès de membres bénévoles et volontaires pour accueillir, conseiller et assister nos membres nouveaux et anciens.

Nous avons organisé en juillet une opération « Portes Ouvertes » sous l'égide de la FFTir pour la découverte du tir sportif auprès d'une vingtaine de personnes dont la moitié féminine du club de CrossFit de Bourg en Bresse, une superbe journée !

Nous avons obtenu pour la saison 2017-2018, 13 médailles (dont 7 Or) en Départementaux, 8 médailles (dont 4 Or) en Régionaux (Ligue) et 1 sélection au championnat de France Armes Anciennes. Une légère stabilisation avec la saison 2016-2017.

Nous organisons le Championnat départemental Armes Anciennes à Nivigne et Suran les 6 et 7 avril 2019. D'autres événements seront à venir...

Evènement international : un de nos membres, M. Jean-François Montoya, participe aux Invictus Games 2018* à Sydney (Australie) en Octobre avec l'équipe de France des militaires blessés avec l'honneur et le privilège de représenter la France.

Toutes nos félicitations Jean-François !

N'hésitez pas à consulter notre page facebook sur laquelle vous pouvez découvrir l'association et nous contacter !

www.facebook.com/Les-Pionniers-Bressans-164707333900594

(*) : Les Jeux Invictus (en anglais : Invictus Games) sont une compétition multisports pour soldats et vétérans de guerre blessés et handicapés. S'inspirant des Jeux paralympiques, ils tirent leur nom du poème Invictus de William Ernest Henley¹ ; le slogan, I AM (« Je suis »), renvoie d'ailleurs aux deux derniers vers du poème (I am the master of my fate: I am the captain of my soul, soit « Je suis le maître de mon destin, Je suis le capitaine de mon âme »).



Jean-François Montoya



Mars 2018 : départementaux Armes Anciennes



Juillet 2018 : opération "Portes Ouvertes" pour le CrossFit de Bourg-en-Bresse

La vie associative

Le Sou des écoles

Parce que participer au Sou des écoles, c'est faire un cadeau aux enfants de Pouillat et Nivigne et Suran...

Les mairies participent au fonctionnement de l'école par un budget qui comprend la rémunération des personnels non enseignants, la gestion du matériel nécessaire, les locaux, l'entretien...

Pour gérer le reste, nous devons nous serrer les coudes.

Nous, parents, pouvons, par l'association du Sou des écoles, participer à l'épanouissement scolaire de nos enfants.

Pour l'année 2017-2018, le Sou des écoles a participé à hauteur de 18 000 € (soit environ 210€ par enfant), aux différents projets de l'équipe enseignante. Grâce à cette subvention, les enfants ont effectué un voyage de trois jours dans le Vercors (CM1-CM2), une visite au musée des confluences (CE1, CE2, CM1, CM2), une journée au parc des oiseaux (maternelles et CP). Ils ont aussi vu plusieurs spectacles, ils ont

reçu la visite du père Noël avec sa hotte remplie de cadeaux individuels et de friandises mais aussi, un cadeau par classe...

Toutes ces actions sont possibles grâce à la mobilisation des associations qui sont toujours très réceptives à nos manifestations et nous aident à leur bon fonctionnement (prêt de matériel, bénévoles...), grâce à l'investissement des habitants, de Nivigne et Suran et Pouillat, grâce aux commerces, artisans, toujours présents pour l'organisation de notre loto et tombola...

Un grand merci à vous tous : nos enfants ont de la chance d'être dans une école dynamique, une commune dynamique et des habitants soucieux de leur épanouissement.

Cécile Tissier, présidente

Manifestation 2019 :

- 10 mars : loto à la salle des fêtes de Chavannes sur Suran
- 3 mai : vente de fleurs (ADAPEI de Treffort), devant l'école ; les bons de commande seront dans vos boîtes aux lettres début avril.
- 25 mai : galettes (commandes possibles 06 20 26 17 80, Cécile TISSIER).

Nous participerons aussi à la Farfouille en 2019.



Association de théâtre "Neuf Heures Moins le Quart"

Notre association propose des ateliers théâtre dont l'encadrement est assuré par Aurélie Girodon, comédienne professionnelle.

Sur l'année 2017/2018, il y a eu deux groupes :

- le groupe « primaires », avec 14 enfants.
- le groupe de 6 adolescents

Nous avons organisé une sortie pour les deux groupes en février 2018, lors du festival Carbur'en Scène de la Dieselle Compagnie, à Bourg en Bresse.

19 enfants ont pu assister à un

spectacle de clown « C'est pas facile », par la Cie Rouge Fraise.

Les représentations du 30 juin/1er juillet se sont déroulées en extérieur et ont reçu un accueil très chaleureux.

Le groupe des 9-10 ans a joué « Fil rouge » en totale autonomie et avec une belle énergie plusieurs saynètes sur la thématique des clowns.

Le groupe des ados a proposé une création, « Puzzle » mêlant textes classiques et contemporains, ainsi que des textes écrits par eux traquant leur regard critique sur le

monde dans lequel ils vivent.

Cette année l'atelier des primaires se déroule le mardi de 17h à 18h30, et est composé de 11 enfants participants de la saison dernière.

Un autre atelier d'une heure aura lieu le jeudi pour deux enfants de CE2, à partir de janvier 2019.

Les représentations de fin d'année se tiendront les 29 et 30 juin 2019 à la salle des fêtes de Chavannes.

Contact :

Céline Moreau

06 84 44 31 19

celmoreau@outlook.com

Membres du bureau

- Président : Céline Moreau
- Trésorière : Cécile Pierre
- Secrétaire : Virginie Pobel

Céline Moreau



Amicales Réunies des Donneurs de Sang Bénévoles de la Vallée du Suran

Le don du sang... un don de soi

Une nouvelle année va commencer et l'Amicale des Donneurs Bénévoles de la Vallée du Suran est heureuse de vous présenter ses vœux les meilleurs pour 2019, bonheur, santé et l'envie de partager.

Partager, c'est justement le leitmotiv des donneurs de sang, partager leur sang avec ceux qui en ont besoin, partager un moment de convivialité à l'occasion des dons, partager des informations importantes au cours de l'assemblée générale et aussi partager un effort lors de la randonnée pédestre annuelle.

Ce partage, en 2019, débutera par l'Assemblée Générale qui se tiendra à Villereversure le 1^{er} février.

2018 a été une belle année avec plus de 50 dons et des nouveaux donneurs à chaque rendez-vous, le dernier de l'année étant programmé à Simandre le jeudi 15 novembre.

La randonnée pédestre s'est déroulée sur Germagnat et a connu un franc succès avec 92 participants. Deux parcours étaient proposés : 6 et 14 km. Belle organisation, et aux dires des marcheurs, la réception offerte après l'effort était très agréable. Bravo à l'Amicale !

Tout au long de l'année, Françoise Millet, la Présidente et certains membres du bureau ont participé à des rencontres concernant le Don du Sang (A.G. de l'Union Départementale à Ambérieu, A.G. de France Adot à Oyonnax).

C'est une amicale dynamique et qui œuvre dans un très bon esprit.

**Belle année 2019 à tous
et rendez-vous pour votre premier don
à ceux qui ne sont pas encore donneurs.**

Collectes de sang pour 2019 :

- Jeudi 17 janvier à Villereversure
- Jeudi 21 mars à Hautecourt Romanèche
- Jeudi 23 mai à Simandre sur Suran
- Jeudi 01 août à Villereversure
- Jeudi 31 octobre 2019 à Nivigne et Suran
- Fin septembre : randonnée pédestre



Des nouvelles de la Fabrique

Depuis juillet 2017, la fabrique du Revermont écloso progressivement dans le hameau de Thioles, à Simandre-sur-Suran.

Mais qu'est ce qu'une fabrique ?

Rapide rappel pour ceux qui n'auraient pas suivi de près l'aventure : le MRJC, mouvement d'éducation populaire géré et animé par des jeunes de 13 à 30 ans, a souhaité acheter et développer des lieux en milieu rural. La fabrique du monde rural va, à terme, abriter plusieurs espaces : un gîte de groupe, des bureaux partagés (ou espace de co-working), un bar associatif et salle de spectacle.

Mais que s'est il passé pour la Fabrique en 2018 et qu'a-t-on imaginé pour l'année à venir ?

Les **premiers chantiers participatifs** de la Fabrique étaient ouverts à tous, bricoleurs chevronnés ou amateurs curieux, et ont permis de remettre à neuf la partie qui accueille les bureaux partagés. Les chantiers participatifs se poursuivent encore cette année sur le même principe : un chantier une fois par mois d'un ou deux jours, tout le monde est le bienvenu, et la Fabrique offre le repas de midi pour remercier les petites mains qui participent à

ces moments créatifs et conviviaux ! **L'espace de co-working d'ailleurs** été inauguré le **1^{er} septembre** et est prêt pour accueillir tous ceux qui le souhaitent, télétravailleurs, associations, entrepreneurs, contactez-nous !

Le 1^{er} septembre a été l'occasion de fêter les 1 an d'acquisition du bâtiment de la Fabrique. Les spectateurs ont été au rendez-vous, variés et nombreux, pour profiter du programme : spectacle de cirque, jeux, repas, concert.



Rendez-vous en août 2019 pour le retour du festival La Voie des Colporteurs, notamment à la Fabrique !

Même si la salle de spectacle n'est pas encore prête à accueillir spectacles et spectateurs, la Fabrique propose cette année encore des activités et propositions culturelles à tous sur tout le Revermont. Après les Samedis de la Fabrique, une nouvelle formule est proposée en partenariat avec les organisateurs du **festival La Voie des Colporteurs**. Bienvenue donc à la Tournée des Colporteurs ! Un samedi par mois, vous retrouverez différentes

activités ludiques, sportives ou créatives (bricolage, tournoi de foot, molki, marché de Noël, escape game et bien d'autres choses, retrouvez le programme dans vos commerces). Pour clôturer ces journées, la Tournée des Colporteurs propose un spectacle ou une scène ouverte. Au rendez-vous, du cirque, du théâtre, de la musique, de l'humour, pour tous les âges, entrée libre !

Lucile Clair,
pour la fabrique du Revermont



La Fabrique reste ouverte à tous, n'hésitez pas à y passer, toquer, visiter, demander des infos, imaginer des projets sur le Revermont, rêver, créer avec nous !

07 83 29 64 99 • fmrrevermont@mrjc.org • www.fabrique-revermont.fr
594 route de Dhuys 01250 Simandre-sur-Suran

Initiatives locales

ADMR des Deux Vallées

Les métiers de l'aide à domicile sont de plus en plus demandés, particulièrement pour l'aide aux personnes âgées, du fait de l'allongement de la durée de vie et du vieillissement de la population. De même qu'au niveau national, l'ADMR des 2 Vallées rencontre des difficultés de recrutement de personnel pour les postes d'aide à la personne (agent à domicile, auxiliaire de vie sociale-AES). Afin de stimuler notre recrutement, l'ADMR des 2 Vallées a organisé à Villereversure un job dating le 18 juin, et a participé le 20 septembre, à la Fédération, à une journée info métiers/recrutement. Ces deux actions ont été réalisées en partenariat avec Pôle Emploi.

Par ailleurs, le groupe d'animation s'affirme de plus en plus comme un trait d'union incontournable pour rompre l'isolement des personnes âgées. Afin de poursuivre cette action, nous avons déposé 4 appels à projets auprès du Conseil départemental dans le cadre de son plan Seniors 2016-2021 : ateliers mémoire en 2018, fabrication de l'arbre généalogique, atelier de nutrition en partenariat avec la banque alimentaire, découverte de l'auto-massage avec un professionnel.

Enfin, n'oublions pas les 30 ans de notre association que nous avons fêtés en novembre dernier avec la participation du chœur de Mérignat « La Mérillante » qui nous a ravis par une interprétation de grande qualité de son répertoire très varié.

De quelle couleur sera votre bénévolat ?

Aujourd'hui, l'ADMR compte sur vous pour pouvoir continuer son action sociale. Vous souhaitez rejoindre l'ADMR ou vous souhaitez simplement plus d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter !

2017	Interventions Nbre d'h. Heures	Portage de repas Quantité	Télé assistance Nombre
Activité du secteur des Deux Vallées	31 645	7 823	37
Activité sur la commune de NIVIGNE & SURAN	4 136	295	7



ADMR du secteur des Deux Vallées

Maison des Services - 95 place du Monument 01250 VILLEREVERSURE

Tél / Fax. : 04 74 51 86 77 - Mail : adeuxvallees@fede01.admr.org

Assistantes techniques : Véronique PHILIBERT - Laetitia PERRODIN

Secrétaire : Stéphanie HAMPARTZOUIMIAN

Musikar, école de musique associative



MusiKar est une association ayant pour objet de favoriser le développement de la musique dans la vie locale, notamment par la création d'une école de musique.



Cette école de musique entend offrir à toutes les personnes du territoire du Revermont et des communes environnantes une ouverture innovante et originale pour entrer dans la culture musicale.

Afin de créer une dynamique importante, MusiKar a fait le choix de cours collectifs et propose donc des cours de violon/alto, piano, saxophone/clarinette, guitare acoustique/guitare électrique, ainsi que des cours de musique assistée par ordinateur et une chorale. Ces cours sont basés sur les communes de Simandre-sur-Suran et Nivigne et Suran.

De même, pour favoriser l'interaction entre les musiciens, tous les élèves de l'école sont rassemblés autour d'un projet annuel qui mélange les différents niveaux et les différents cours. Après avoir travaillé les années précédentes avec le collectif Ishtar, Petrek, Jean-Pierre Goudard et son gamelan, les élèves partent à la découverte, cette année, des musiques urbaines et s'initieront au beatbox et à la pratique du slam. Nous vous invitons d'ores et déjà à venir apprécier leur travail le 7 avril 2019 à Corveissiat.

Musikar, c'est aussi l'organisation de stages et de scènes ouvertes tout au long de l'année. Vous pourrez ainsi venir chanter aux côtés d'Hélène Peronnet les 12 janvier, 9 février et 24 mars à Drom. Quant aux scènes ouvertes, nous vous donnons rendez-vous le 9 février 2019 à Simandre et le 11 mai 2019 à Nivigne et Suran. Ces soirées conviviales ouvertes à tous sont toujours très appréciées, par le public comme par les musiciens!

Enfin, Musikar tient à remercier les communes de Simandre, Nivigne et Suran, Cize pour leur prêt de salles et leur subvention, ainsi que la CA3B pour son appui financier.

Nous vous souhaitons à tous une très belle année musicale.

**Plus d'infos sur www.musikar.fr
Contact : asso.musikar@gmail.com**

Vie économique locale

Céline Moreau Thérapies énergétiques et manuelles

Ma pratique, pour soutenir la personne dans la partie d'elle-même qui veut guérir :

- ~ Magnétisme : agir sur les traumatismes, douleurs aiguës et chroniques, troubles psychologiques et psychosomatiques.
- ~ Technique de remise en place osseuse douce.
- ~ Massage de régénération de la colonne vertébrale.
- ~ Technique de méditation : apporter des outils pour travailler sur soi au quotidien afin d'agir sur le mental et atteindre la paix intérieure.

**3 rue du Moulin - Chavannes
01250 Nivigne et Suran
06 84 44 3119**



Coup d'Food

À mon compte dans la restauration depuis 1989, j'ai créé et dirigé 5 restaurants dans l'Ain et le Jura, Nantua, Corveissiat, Oyonnax, Maisod Lac de Vouglans, Menouille barrage de Vouglans.

Traiteur à domicile et prestation chef à domicile depuis 1992, j'ai aussi été responsable des repas des équipes de top 14 à l'US Oyonnax Rugby pendant 2 ans, de la restauration des équipes TV ainsi que du snack « La Bodega » dans le stade.

J'utilise au maximum des produits frais du terroir et des produits du monde, suite à de nombreux voyages. Actuellement, j'utilise un food truck pour une tournée de pizzas « bistro-bonomiques » sortant de l'ordinaire.

**Spécialiste de l'événementiel à domicile :
anniversaires, mariages, inaugurations,
repas sportifs, repas d'entreprises, salons, concerts...**

Le food truck est modulable et peut se transformer en bar à pâtes, snacking, pizzas, apéritifs dinatoires, repas champêtre, repas bistro-bonomiques, buffets froid ou chaud...



Fabrice BELIN
8 rue aimé Cotton - Ghuys
01250 Nivigne et suran
06 81 30 43 11



Livraison et
prestation
dans un rayon de
50 km
autour de Dhuy.

Etat Civil 2018

Naissances

Marlon BADOT BROSSARD	31 janvier 2018	2 rue du Revermont
Nina CHAZOT	16 février 2018	16 rue de Nivigne
Lucie GIRARD	12 juin 2018	9 rue du Pont du Suran
Evan LEVRAT	18 mai 2018	3 rue de la Fontaine
Alice ROUILLER	7 juin 2018	4 rue du Bief
Rubben VULLIN	3 mars 2018	23 rue de Nivigne



Alice Rouiller



Lucie Girard



Rubben Vullin

Mariage

Elodie ECUER et Romain GONNET le 1^{er} septembre 2018



Décès

Madame Marie Paule RAQUIN née BOUCAUD	5 avril 2018
Madame Raymonde VAREON née PRIN	11 avril 2018
Monsieur Maurice HYVERNAT	30 avril 2018
Monsieur René FEMY	18 juin 2018
Monsieur Christian DURAFOUR	1 ^{er} septembre 2018
Monsieur Christian ROUARD	28 septembre 2018
Monsieur Maurice RAQUIN	9 décembre 2018

Hameau de Germagnat :

Monsieur Léon MONARD	2 mars 2018
Madame Nicole DU PRÉ née PREVOST	25 juin 2018
Monsieur Steve PICARD	10 juillet 2018
Madame Rolande DERUDET née BOZON	30 juillet 2018

Infos utiles

Votre mairie

1 place de la Mairie 01250 Nivigne et Suran

Horaires d'ouverture Chavannes :

Le lundi : de 08h30 à 11h30

Le mercredi : de 08h30 à 11h30

Le jeudi : 11h à 12h30 (permanence de M. le Maire)

Le jeudi : de 16h00 à 17h30

Le 1^{er} samedi de chaque mois : de 9h à 11h

Le samedi de 10h à 12h (permanence de M. le Maire-délégué)

Contacts



Téléphone : 04 74 51 70 52

Télécopie : 04 74 51 71 83

Courriel : mairie@nivigne-et-suran.fr

Site internet

www.nivigne-et-suran.fr



Le site internet regroupe toutes les informations et les démarches en ligne de la mairie. Il a vocation à remplir sa mission de service public dématérialisé mais aussi à valoriser nos acteurs et favoriser le contact avec les administrés.

Facebook

www.facebook.com/nivigneetsuran

www.facebook.com/groups/germagnat



Incontournable pour suivre l'actualité de notre commune : partage de photos et vidéos, actualités locales, informations en temps réel, découvertes, initiatives, commentaires etc. S'abonner et nous suivre sur Facebook, c'est la garantie de rester connecté. Ces pages sont accessibles même si vous ne possédez pas de compte Facebook.

Cliquez sur j'aime en haut de page pour vous abonner au fil d'actualité.

Médiathèque



Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi : de 16h à 18h

Samedi matin : de 10h à 12h

Point Poste



Au bureau de tabac presse "Les Florales"

Horaires : Lundi 7h - 12h

Mardi au Samedi 7h - 12h et 15h - 19h

Dimanche et jours fériés de 7h à 12h30

Collecte des ordures ménagères

Le mardi matin.



Réservée exclusivement aux déchets suivants :

- emballages plastiques non recyclables
- papiers gras et restes non compostables

Sont absolument interdits :

- verre alimentaire
- emballages plastiques recyclables
- carton

Toute poubelle contenant d'autres déchets ne sera pas collectée, sera signalée par les agents de collecte et fera l'objet d'un procès verbal.



Déchetterie communautaire de Simandre sur Suran

Horaires d'hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars

Lundi : 14h à 17h

Mercredi : 14h à 17h

Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 30 septembre

Lundi : 14h à 17h

Mercredi : 14h à 17h

Vendredi : 12h à 15h

Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

Secours



Numéro d'appel d'urgence européen :

112

Pompiers : **18**

S.A.M.U : **15**

Gendarmerie : **17** Ceyzériat : **04 74 30 00 10**

Centre antipoison : **04 72 11 69 11**

CHU Fleyriat Bourg-en-Bresse : **04 74 45 46 47**

L'agenda 2019

JANVIER

Vendredi 11
Jeudi 17
Samedi 19
Dimanche 20
Vendredi 25
Samedi 26 janvier

Assemblée générale - Comité d'animation de Chavannes
Don du sang à Villereversure
Vente Boudins - Amicale des Sapeurs-pompiers
Repas de la Saint Antoine - Association pour le patrimoine religieux
Assemblée générale - Comité d'animation de Germagnat
Vente de Paëlla - F.C.H.R.

FÉVRIER

Samedi 9
Samedi 23

Scène ouverte Muskar à Simandre
Fête des jeux de société - Comité d'animation de Germagnat

MARS

Samedi 10
Samedi 17
Jeudi 21
Vendredi 29

Loto - Sou des Ecoles
Banquet de la société de chasse Diane de Nivigne
Don du sang à Hautecourt Romanèche
Carnaval - Ecole

AVRIL

Samedi 6
Samedi 20

Après-midi gaufres - Comité d'animation de Germagnat
Chasse à l'œuf - Comité d'animation de Chavannes

MAI

Vendredi 3
Mercredi 8
Samedi 11
Samedi 11
Jeudi 23
Samedi 25

Vente de fleurs - Sou des Ecoles
Commémoration monuments aux morts de Chavannes
Scène ouverte Muskar à Nivigne et Suran
Concert de printemps - Comité d'animation de Germagnat
Don du sang à Simandre sur Suran
Galette - Sou des Ecoles

JUIN

Samedi 1^{er}
Vendredi 21
Vendredi 21
Samedi 22 et Dimanche 23
Samedi 22
Vendredi 28
Vendredi 29 et samedi 30

Festifoot - F.C.H.R.
Assemblée générale - FCHR
Fête de la musique - Concert groupe Nodelo - Comité d'animation de Chavannes
Fête du Village Saint Pierre - Comité d'animation de Chavannes
Feu de la Saint Jean - Comité d'animation de Germagnat
Fête de l'école
Représentation théâtre

JUILLET

Vendredi 5
Samedi 6
Samedi 13
Dimanche 14
Samedi 27

Assemblée générale Gym Villages
Fête au pays - Comité d'animation de Germagnat
Retraite aux flambeaux, Feu d'artifice et bal des Pompiers
Commémoration monuments aux morts de Chavannes
Vente galettes - Association patrimoine religieux

AOÛT

Jeudi 1^{er}

Don du sang à Villereversure

SEPTEMBRE

Dimanche 8
Samedi 28

Farfouille - Comité d'animation de Chavannes
Loto - Comité des fêtes de Chavannes

OCTOBRE

Samedi 12
Samedi 19
Jeudi 31

Plats à emporter - Gym Villages
Vente Galettes - FCHR
Don du sang à Nivigne et Suran

NOVEMBRE

Lundi 11
Vendredi 15

Commémoration monument aux morts de Germagnat
Soirée beaujolais - Comité d'animation de Germagnat

DÉCEMBRE

Samedi 14
Samedi 23

Goûter de Noël - FCHR
Fruits de mer - Comité d'animation de Chavannes

